

# Auzeville-Tolosane

## la lettre

Février 2009 - n° 75

[www.auzeville-tolosane.fr](http://www.auzeville-tolosane.fr)



**Lycée**  
d'enseignement général  
et technologique agricole

**Auzeville**

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE  
ET DES AFFAIRES RURALES

**6** Budget  
communal  
avis de tempête

**11** Carte scolaire  
quelques  
présisions

**22** Vers la fin du  
Forum ?

**24** La cité des  
sciences vertes  
a 40 ans



Magazine communal  
d'Auzeville-Tolosane

# L'esprit de la lettre

La vérité générale et abstraite est le plus précieux de tous les biens...  
La vérité particulière et individuelle n'est pas toujours un bien,  
elle est quelque fois un mal, très souvent une chose différente.

Jean-Jacques Rousseau

## La Lettre d'Auzeville, comment ça marche ?

**Le comité de rédaction** n'a pas de composition définitivement arrêtée. Chacun, auteur ou non, est bienvenu pour le pluralisme.

Quiconque peut envoyer un article sous réserve de se soumettre aux règles minimales ci-dessous :

- Penser à l'intérêt que le lecteur va trouver à cet écrit,
- Respecter les notions et les personnes citées, vérifier le bien fondé des critiques,
- Se limiter en volume, faire un découpage en sections, proposer une ou deux illustrations,
- Dans la mesure du possible, fournir le manuscrit sous forme informatique.

**Avertissement :** En cas de besoin, pour améliorer la présentation et pour donner une certaine homogénéité à la publication, des éléments comme titre, sous-titres, intertitres et autres notes peuvent être modifiés ou rajoutés par le comité de rédaction.

**Dates de parution (3 fois par an) :** fin février, fin juin et début novembre. Si vous souhaitez déposer une contribution, prévoyez que le sommaire est arrêté deux mois avant la publication.

### Découpage du canard :

- Les **INFOS MUNICIPALES** est la seule rubrique rédigée par la municipalité es qualité, sous sa seule responsabilité. Elle constitue le « bulletin municipal ».
- La **VIE ASSOCIATIVE** et le **MAGAZINE** sont ouvertes à quiconque a besoin de faire connaître ses activités dans la commune ; notamment les associations ayant pour objet essentiel l'animation communale à but sportif, culturel et de loisirs.
- **Nouvelle formule pour le FORUM** : on en garde l'esprit, à savoir la libre expression, mais sur des sujets prédéfinis, le but étant de susciter un vrai débat sur un sujet très proche des Auzevillois. Chaque thème sera annoncé dans la Lettre précédente. Toute contribution est la bienvenue en dehors des polémiques et autres attaques personnelles. Le comité de rédaction se réserve le droit de publier ou non un article dans le forum. Mais... voir page 22.

Bulletin communal n° 75

### Conçu par la Commission Information

**Responsable :** Monique Lemort - Édition Mairie d'Auzeville

**Comité de rédaction :** M. Bouchardy, M. et B. Boutaud, T. Kha Vang, M. Langlade, Y. Lambœuf, M. Lemort, M. Valladon, M. Raynaud, F.-R. et S. Valette, P. Villardry, J.-P. Hardy, M.-P. Madaule, D. Bonhomme, V. Régis, C. Fraysse, C. Sichi, M. Raynaud, S. Michel, M.-L. Hannover, F. Jugie, F. Regourd

**Iconographie / Crédit photo :** Service Communication EPLEA, Yves Lambœuf, Pierrette Villardry, Monique Lemort, Service Animation, Vincent Laratta, Marie-Pierre Madaule, Irène Tardieu

**1<sup>er</sup> de couverture :** Photo de P. Villardry

**Réalisation :** Imprimerie du Sicoval - Labège

# Sommaire

## INFOS MUNICIPALES

■ Le mot du Maire	3
■ L'essentiel des conseils	4
■ Le budget communal 2009 : avis de tempête!	6
■ Modification de PLU	7
■ Le développement de l'intercommunalité	8
■ L'Agenda 21 du Sicoval	9
■ Le Sicoval en séminaire	10
■ Quelques précisions sur la nouvelle carte scolaire	11
■ Enfance et ados	12
■ Castagnade en chanson	14
■ Marché de Noël aux grands chœurs	14
■ Salon des arts visuel et plastiques contemporains	15
■ Retrouvailles des aînés	15
■ L'Orchestre de chambre de Toulouse... à Auzeville	16
■ Saison culturelle à la Durante	16
■ Agenda des animations	17

## ASSOCIATIONS

■ Du nouveau au Foyer Rural	18
■ Amicale bouliste	19
■ Turbulence ou chambardement ? (Rémi)	20
■ Initiatives pour une Économie Solidaire	21

## FORUM

■ Forum à la lettre, 20 ans après	22
-----------------------------------	----

## MAGAZINE

■ La cité des sciences vertes d'Auzeville 1968-2008	24
■ 15 <sup>e</sup> anniversaire du BTSA Anabiotec	27
■ L'Agrobiopole	28
■ L'Union européenne dans le monde	30

## DIVERS

■ État civil	31
■ Pharmacies de garde	31

## Le mot du Maire



# La taxe professionnelle

**L**e 5 février dernier, lors de son interview télévisée, le Président de la République annonçait la suppression de la taxe professionnelle dès 2010 et a très vaguement évoqué une taxe carbone.

Quelles pourrait être les conséquences d'une telle décision pour notre commune ? Rappelons que la taxe professionnelle est un impôt local qui est notamment payé par les entreprises, les commerçants et les professions libérales.

Il a été créé en 1976 par le Premier Ministre de l'époque, Jacques Chirac.

Il est perçu par les communes ou les intercommunalités, les départements et les Régions.

Il établit un lien direct entre le monde économique et les collectivités. A travers cet impôt les collectivités sont encouragées à investir, ce qu'elles font, pour l'installation d'entreprises sur leur territoire, en dépit des nuisances qui peuvent en résulter, puisqu'en retour elles en retirent une ressource substantielle. Elles contribuent ainsi au développement économique.

Or, à partir du moment où cette ressource disparaît pourquoi donc les collectivités continueraient à faire des investissements coûteux et dont elles ne peuvent escompter de retour, souvent que sur le long voire très long terme : 10, 15 ou même 20 ans ? Dès sa création, en 1975, le Sicoval s'est engagé résolument dans une politique de développement économique sur son territoire.

Aujourd'hui le résultat est là en terme de ressources financières apportées par la taxe professionnelle et en terme d'emplois.

Le Sicoval distribue aux communes une partie de la taxe professionnelle qu'il perçoit.

En 2008, notre commune a reçu du Sicoval 550 000 €.

En 2008, le montant des impôts locaux (taxe d'habitation, taxes sur le foncier bâti et non bâti) payés par les habitants de la commune s'est élevé à 756 381 €.

**Pour compenser, en 2010, la perte de la taxe professionnelle, soit 550 000 €, il nous faudrait augmenter les impôts locaux de 73 % ce qui est inenvisageable !**

Il s'agirait là d'un transfert considérable de fiscalité des entreprises vers les habitants.

**Pour compenser, en 2010, la perte de la taxe professionnelle, soit 550 000 €, il nous faudrait augmenter les impôts locaux de 73 % ce qui est inenvisageable !**

*François-Régis VALETTE*

# Les conseils municipaux en bref

*Vous trouverez ici l'essentiel de ce qui a été décidé en conseil municipal.*

*Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes-rendus en mairie ou sur le site Internet de la mairie [auzeville-tolosane.fr](http://auzeville-tolosane.fr) ou [auzeville31.fr](http://auzeville31.fr)*

## ■ Conseil municipal du 22 octobre 2008

### ➤ Demande de subventions au Conseil Général :

- pour des travaux en régie concernant la réfection des trottoirs situés allée de l'Ermitage et Chemin de la Graille,

- pour l'achat de 11 ordinateurs et leur installation (5 ordinateurs à l'école maternelle, 5 pour la BCD de l'école élémentaire et 1 pour le CLAE).

### ➤ Convention de mutualisation des équipements avec le Lycée Agricole et avec l'ADAS INRA

Une convention d'équipement avec le Lycée Agricole a été mise en œuvre afin de fixer les conditions d'utilisation des structures sportives de celui-ci telles que les terrains de rugby et de football, le gymnase, la grande salle avec mur d'escalade, la petite salle ainsi que les voies d'accès, en vue d'activités sportives durant la période de septembre 2008 à juin 2009, en dehors des heures de formation.

Il en a été de même avec l'ADAS INRA pour l'utilisation de leur salle d'activités et leur terrain de tennis.

## ■ Conseil municipal du 30 octobre 2008

### ➤ Bilan de la concertation relative à la modification du périmètre de la ZAC du Pont de Bois :

Plusieurs phases de travaux liées notamment à la réalisation du Transport en Commun en Site Propre (TCSP) le long de la RD 813, aujourd'hui achevés et opérationnels, ont eu des conséquences directes et non négligeables sur la ZAC et notamment sur son périmètre, d'où l'obligation de modification conformément à l'article L.123-13 du Code de l'Urbanisme intégrant ainsi un nouveau secteur indispensable à la poursuite de l'opération.

Cette concertation s'est déroulée du 29 septembre au 20 octobre 2008 inclus dans les locaux de la Mairie et au siège du Sicoval.

Aucune observation n'ayant été formulée sur le registre mis à la disposition du public en Mairie et le Conseil Municipal n'ayant lui-même aucune observation à formuler, a entériné, à l'unanimité, la modification du périmètre de la ZAC du Pont de Bois telle que présentée.

## ■ Conseil municipal 19 novembre 2008

### ➤ Garantie d'emprunts PROMOLOGIS pour la construction de logements sociaux :

- la Caisse des Dépôts et Consignations a proposé à la Société Anonyme PROMOLOGIS une convention de globalisation de ses engagements de financement de logements sociaux, de logements en accession sociale à la propriété ou de logements PSLA, portant sur la période de 2008 à 2010. La commune a été sollicitée pour garantir une quotité d'emprunt.

Cette garantie permet à la commune d'obtenir une part réservataire sur l'attribution des logements sociaux. Le Conseil Municipal a décidé d'accorder une quotité de 30 % en garantie.

## ■ Conseil municipal du 11 décembre 2008

### ➤ Conventions de mise à disposition d'agents auprès du Foyer Rural :

- pour assurer le secrétariat : pour une durée de 22 heures hebdomadaires sur une période d'un an à compter du 1er janvier 2009,

- pour assurer la gymnastique auprès des adhérents du Foyer Rural : pour une durée de 163 h annuelles, sur une période d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

## ■ Conseil municipal du 21 janvier 2009

➤ Le bilan 2008 et le programme de travail 2009 de la municipalité (voir tableaux ci-contre) →



**Actions 2008**

**Aménagement et urbanisme**

- Le lotissement le Moulin Armand 3
- Modification du PLU
- ZAC du Pont de Bois : secteurs commercial et habitat et activités économiques de 1ha

Non réalisé  
Réalisé  
En cours

**Travaux**

- Les vestiaires du terrain de foot
- Extension des ateliers municipaux
- Projet d'aménagement intérieur de la bibliothèque
- Projet d'aménagement intérieur du foyer pour les personnes âgées
- Programmes des travaux d'urbanisation chemin de l'Eglise et chemin de la Mairie (lien avec le projet de réaménagement du quartier de la Mairie Vieille)
- Aménagement du carrefour chemin de la Mairie - Chemin St-Jean
- Tranche 2008 du programme de réfection des trottoirs : l'Ermitage (1<sup>re</sup> tranche)
- Réfection des contre-allées place de l'Eglise
- Piétonnier de la Durante

En cours  
En cours  
En cours  
En cours  
Défini  
Non réalisé

Réalisé  
Non réalisé  
En cours d'étude

**Environnement et déplacements**

- La circulation dans le village : étude de nouveaux aménagements ; suivi des aménagements expérimentaux en cours ; suivi de l'évolution des flux de circulation
- Travaux sur l'optimisation des déchets
- TCSP RN 113

En cours  
Réalisé  
Réalisé

**Affaires sociales**

- Extension du barème des services communaux au portage de repas à domicile
- Renforcement du Point Accueil Emploi
- Création du livret du lien social
- Création du service d'offre et de demande en baby-sitting
- Choix de la gestion de la nouvelle crèche
- Réhabilitation de l'aire des Gens du voyage

Réalisé  
Non réalisé  
En cours  
Réalisé  
Réalisé  
En cours

**Ecoles, services périscolaires et extrascolaires**

- Programme d'informatisation des écoles
- Extension du CLAS au Lycée Bellevue
- Dénomination de l'actuel groupe scolaire
- Définition de la Carte scolaire

Réalisé  
Réalisé  
Réalisé  
Réalisé

**Animation et culture**

- Enquête sur les besoins de la population
- Saison culturelle de la Durante
- Poursuite du programme d'illuminations de fin d'année du village
- Nouvelle bibliothèque municipale

Réalisé  
Réalisé  
Réalisé  
En cours

**Sports et loisirs**

- Poursuite de l'étude du complexe sportif
- Mutualisation des moyens en équipements sportifs et de loisirs en partenariat avec le Lycée, l'ENSAT et l'INRA
- Les « Loisirs Exp'Auz »
- La Triportive
- Pose pare ballons du terrain de foot

En cours  
Réalisé  
Réalisé  
Réalisé  
Réalisé

**Information**

- Signalétique sur la commune
- Développement du site Internet
- Réflexion sur l'évolution de La Lettre

En cours  
En cours  
En cours

**Finances**

- Le budget 2008
- Les orientations 2009

Fait  
En cours

**Intercommunalité**

- Dans le cadre du Sicoval, participation à l'élaboration du schéma culturel et du schéma sportif

En cours

**Jeunesse**

- Nouvelle formule Accueil Ados le week-end
- Création commission « Jeunes »
- Politique des centres de vacances

Réalisé  
En cours  
Non réalisé

**Programme 2009**

**Aménagement et urbanisme**

- Projet d'acquisitions foncières en vue de la création d'un futur lotissement
- Réflexion sur l'aménagement du centre ancien

**Travaux**

- Etude de l'Avant Projet Détaillé pour les vestiaires du terrain de foot et des ateliers municipaux
- Mise en conformité de l'actuelle crèche
- Acquisition du matériel et mobilier du 2<sup>e</sup> groupe scolaire et de la 2<sup>e</sup> crèche
- Abribus place de l'Eglise
- Insonorisation salle du Conseil Municipal
- Assainissement la Mairie Vieille et de l'Eglise
- Tranche 2009 du programme de réfection des trottoirs : 2<sup>e</sup> tranche de l'Ermitage, prolongement de l'escalier du Moulin Armand, allée des Fontaines, place des acacias

**Environnement et déplacements**

- Accès piétonnier de la ZAC du Pont de Bois au parking du Moulin Armand (TCSP)
- Aménagement définitif des chicanes du Chemin del Prat
- Bilan énergétique des bâtiments communaux et étude d'un programme de réduction de la consommation électrique de l'éclairage public
- Arbres du secteur mairie (parking et place)
- Etude d'un plan de circulation cyclable sur la commune
- Mise en œuvre d'un plan de gestion raisonnée des espaces verts

**Affaires sociales**

- Définition des missions et mise en place du point accueil social
- Création d'un livre d'accueil Commune (par extension du livret du lien social)

**Ecoles, services périscolaires et extrascolaires**

- Mise en service du 2<sup>e</sup> groupe scolaire
- Dénomination du 2<sup>e</sup> groupe scolaire

**Animation et culture**

- Foire aux plantes (17.04.09)
- Réception des nouveaux arrivants

**Sports et loisirs**

- Actualisation des conventions de moyens avec les partenaires associatifs
- Définition d'une politique générale en matière de sponsoring
- Règlement d'utilisation des équipements sportifs
- Définition de la politique sportive sur la commune

**Information**

- Livret d'accueil de la commune (par extension du livret du lien social)
- Politique d'information et de communication
- Préparation du bilan annuel

**Intercommunalité**

- Agenda 21 du Sicoval
- Elaboration du nouveau PLH

**Jeunesse**

- Politique des centres de vacances

# Le budget communal 2009 : passage d'un avis de grand frais à un avis de tempête !

*A travers le billet du maire et l'article de la page 10, La Lettre d'octobre 2008 (n° 74) vous avait annoncé un avis de grand frais sur le budget communal 2009. L'avis de grand frais s'est transformé en avis de tempête. Explications...*

## ■ La Dotation Globale de Fonctionnement

Chaque année l'Etat fournit aux communes une aide financière pour remplir leurs missions. Cette aide est appelée la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

En octobre dernier nous annonçons une diminution de cette aide par rapport au montant reçu en 2008 de 10 235 €.

A cela est venu s'ajouter depuis, un changement des règles qui fixent la population prise en compte pour calculer cette DGF. Conséquence : **la diminution sera de 110 000 €.**

## ■ La nouvelle organisation de la semaine scolaire

Nous vous avons indiqué qu'au printemps 2008 le Ministre de l'Education Nationale avait décidé de modifier l'organisation de la semaine scolaire. En conséquence, depuis la rentrée de septembre 2008, dans notre commune, la semaine scolaire se déroule sur 4 jours au lieu de 4 jours et demi, nous obligeant à mettre en place un accueil supplémentaire des enfants le mercredi matin. Contrairement aux autres accueils, il ne bénéficie d'aucune aide de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Il est financé par les parents qui l'utilisent et par le budget communal. Le nombre d'enfants que nous accueillons est plus élevé que ce que nous

avions prévu, d'où la nécessité de recruter des animateurs supplémentaires pour assurer l'encadrement.

**Coût pour la commune : 15 000 €.**

## ■ Le reversement de la taxe professionnelle par le Sicoval

Les transferts de charge opérés par l'Etat vers les collectivités locales sont considérables. C'est ainsi que le Sicoval sera amené à financer la Ligne Grande Vitesse (LGV) qui permettra en 2018 ou 2020 au TGV de relier Toulouse à Paris en 3h. Coût pour le Sicoval : 33,6 M€. Un premier financement a été inscrit dans le budget 2009 du Sicoval.

En 2009 le Sicoval va se substituer à la Direction Départementale de l'Equipement pour instruire les permis de construire de ses communes. Coût annuel : 400 000 €.

A cela il faut ajouter les décisions prises par le Président de la République d'exonérer de taxe professionnelle les nouveaux investissements des entreprises depuis octobre 2008 jusqu'à fin 2009.

Conséquence : le montant de la taxe professionnelle reversé par le Sicoval aux communes sera en 2009 le même qu'en 2008.

**D'où une perte de recettes qu'on avait évalué à 115 000 €.**

**Bilan des charges nouvelles et des pertes de recettes : 240 000 €**

**A comparer au montant des impôts locaux (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti) payés par les habitants de la commune en 2008 : 756 381 €. Notons que le budget de fonctionnement en 2008 s'est élevé à 2 715 000 €.**

**Il s'agit bien d'un avis de tempête !**

*François-Régis VALETTE*



## 91<sup>e</sup> congrès de l'Association des Maires de France - 25-27 novembre 2008

### Extrait de la Résolution Générale

Dans un contexte difficile, le Congrès de l'AMF considère que la façon dont vont évoluer, dans les prochaines années, l'administration et la gestion locales dépend pour une large part des réponses qui seront apportées aux principaux défis auxquels les maires et les présidents de communautés sont déjà et seront confrontés :

- le défi financier et fiscal ;
- le défi lié à la réforme de l'Etat et à celles des politiques publiques qu'il initie ;
- celui de l'environnement et du développement durable,
- ainsi que les défis liés au développement de l'intercommunalité et la construction européenne.

Le Congrès est parfaitement conscient des difficultés que l'Etat, comme les collectivités territoriales, vont rencontrer pour relever ces défis alors que la crise économique et financière va fortement peser sur les ressources des collectivités locales, et qu'ils devront se mobiliser pour prévenir ou en atténuer les conséquences sociales.

Le Congrès est cependant convaincu que les maires et l'Etat peuvent, ensemble, relever ces défis, à condition que celui-ci accepte une véritable concertation, permanente, et garantisse aux élus les moyens d'une action efficace au service des citoyens et des territoires.

On ne réforme pas la France contre les élus locaux, mais avec eux. C'est une condition de la réussite.

# Modification du PLU

Adopté en décembre 2007, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'Auzeville-Tolosane précise les règles d'urbanisme et le droit des sols.

Il a fixé les règles de base de l'urbanisme de la commune jusqu'en 2020, en particulier, une « volonté de diversification et de mixité sociale, et une densification modérée de l'urbanisation, en respectant l'existant et en évitant des contrastes marqués avec lui ».

Ce PLU a été établi en conformité avec le Schéma Directeur de l'Agglomération Toulousaine (SDAT) en vigueur, la charte d'aménagement du Sicoval, le Programme local de l'habitat et le plan de déplacement urbain.

Tout en respectant l'essentiel du PLU, une modification a pour but d'adapter le règlement écrit aux réalités du terrain, de rattraper les oublis de rédaction, de corriger les erreurs matérielles, et, le cas échéant, de modifier le coefficient d'occupation des sols des zones à urbaniser, les rendant ainsi constructibles.

L'avant-dernière étape d'une modification est l'enquête publique. Pendant un mois, le projet de modification est mis à la disposition du public, et un commissaire enquêteur désigné par le Président du Tribunal de Grande Instance, recueille les observations. Cette enquête a eu lieu du 24 novembre au 23 décembre 2008.

À l'issue de cette période le commissaire enquêteur rassemble les observations, et rend un rapport concernant la recevabilité des demandes et un avis général sur le projet. Dès lors, le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, délibère sur la modification : c'est la dernière étape.

C'est ainsi que dans sa séance du 21 janvier dernier le Conseil Municipal a approuvé les termes de la modification. Sans entrer dans des détails techniques, consultables en mairie, ces termes sont les suivants :

## ■ Dans la ZAC :

- Choix d'uniformiser la réglementation, permettant sur les petites parcelles de construire, sous certaines conditions, en limite de propriété, et autorisant une distance de 4 mètres par rapport à la voie publique. Ceci concerne un nombre réduit de parcelles sur une zone désormais dénommée 1A<sub>ud</sub>.
- Dans la zone 2A<sub>uc</sub>, en bordure du chemin du Canal, sur un secteur destiné aux activités économiques, la limite de constructibilité par rapport à la voie publique est fixée à 10 mètres, et la hauteur des constructions à R+1.
- Dans la zone 2A<sub>u</sub>, les activités de santé ont été ajoutées à la liste des activités autorisées.
- Enfin, la zone 3A<sub>u</sub>, située en bordure de la RD 813, est étendue pour intégrer les terrains des maisons achetées à l'amiable puis démolies par Tisséo pour permettre la construction du TCSP.

L'ensemble de la zone pourra désormais accueillir, outre les activités commerciales et de services, de l'habitat.

## ■ Dans la zone UD

Afin de favoriser un habitat plus économe d'espace, la surface des terrains à bâtir est abaissée à 1 300 m<sup>2</sup>, pour les terrains desservis par l'assainissement collectif et reste à 2 500 m<sup>2</sup> pour les autres.

## ■ Dans la zone Nb

Le coefficient d'occupation des sols fait place à une SHON de 1 000 m<sup>2</sup> afin de respecter les règles de la Zone N. Dans cette zone les espaces boisés sont protégés.

**Bernard RAYNAUD**

## Pérennisation des aménagements du Chemin del Prat

*Depuis que des aménagements de sécurité ont été mis en place dans le village, un effet de bascule renvoie les flux majeurs de circulation du Chemin del Prat vers le Chemin de l'Eglise et vice-versa*

En février 2008, 3 chicanes provisoires ont été réalisées sur la partie basse du Chemin del Prat entre le rond-point du bas de la Mairie et le plateau traversant de la Mairie-Vieille.

L'engagement avait été pris d'en apprécier l'efficacité après 6 mois pour envisager démolition, pérennisation ou compléments.

Huit mois se sont écoulés depuis cette réalisation, chacun a pu largement observer, utiliser, commenter.

Une réunion publique a été organisée à ce sujet, ouverte à tous les Auzevillois et plus spécifiquement à l'ensemble des riverains, ainsi qu'au « Groupe de Travail Circulation ».

L'objectif était d'évaluer l'aménagement afin de statuer sur la suite.

La quasi-unanimité des intervenants s'est accordée à constater une baisse sensible de la vitesse moyenne et a émis un avis favorable à la pérennisation de cet aménagement en proposant d'apporter une modification au dispositif provisoire à savoir permettre aux cycles de couper dans la chicane afin qu'ils ne soient pas exposés en contournant l'obstacle.

Une fois établi par les services du Sicoval, le projet de pérennisation devra recevoir l'accord du Conseil-Général de la Haute-Garonne (nous sommes sur une voirie départementale) avant de pouvoir être réalisé. **Jean-Pierre Hardy**

## Point sur les Comptages

*Les comptages effectués début décembre sont en cours de dépouillement. Les premiers résultats montrent une diminution globale du trafic de 45 % environ sur le Chemin de l'Eglise, et un partage du flux à 50 % entre le Chemin del Prat et le chemin de la Mairie. Nous vous communiquerons les résultats détaillés et leur analyse très prochainement.*

# Le développement de l'intercommunalité

## ■ Historique

- La création de la coopération intercommunale date de 1890 par une loi créant les « Syndicats intercommunaux » à vocation unique (SIVU) chargée d'une seule mission, qui constituent les premières structures intercommunales de France.
- La loi du 5 janvier 1959 permet aux communes de s'associer aux seins de Syndicats intercommunaux à vocation multiple (SIVOM) afin de gérer plusieurs activités en commun.
- En 1966, création de Communautés urbaines dans les agglomérations de plus de 50 000 habs.
- La loi de 1992 relative à l'administration territoriale de la république (loi ATR ou loi Joxe) crée des « communautés de communes » en zones rurales et des « communautés de villes » en zones urbaines.
- La loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale (dite loi Chevènement) définit avec précision le fonctionnement et les compétences des diverses communautés.

## ■ Objectifs

C'est la mise en commun et le partage de ressources et de moyens par des regroupements volontaires de communes. Elles permet de mettre en place des services que des communes seules ne pourraient développer.

C'est la réalité actuelle de la gestion des collectivités locales dans une dimension qui devient solidaire à l'échelle d'un territoire. La pertinence ne fait aucun doute, c'est l'approche la plus adaptée pour améliorer les services offerts aux habitants.

## ■ Cas du Sicoval

En 1975, 6 communes dont Auzeville fondent le « Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Développement des Coteaux et de la Vallée de l'Hers » le Sicoval. En 1980, les communes décident de se partager les ressources issues de la Taxe professionnelle d'un parc d'activités (l'Innopole de Labège) : **c'est une première en France !**

En 1990, 28 nouvelles communes adhèrent au Sicoval.

En 1996, Ramonville rejoint le Sicoval.

En 2002 puis 2003 Goyrans et Lauzerville intègrent le Sicoval.

En 2001, le Sicoval se transforme en **Communauté d'agglomération** : plus de 50 000 habs d'un seul tenant.

Le territoire du Sicoval est majoritairement rural : 60 % du territoire est protégé contre l'urbanisation.

Le Sicoval compte environ 70 000 habitants, 3 500 entreprises, ce qui équivaut à 33 000 emplois.

Pour information une **Communauté urbaine** forme un ensemble de plus de 500 000 habitants (le Grand Toulouse : 25 communes et 661 000 habitants)

## ■ Et en France ?

En 2001, les 2 000 communautés existantes couvraient 23 500 communes (soit 64 %) et quelques 40 millions d'habitants (soit 67 % de la population française).

Aujourd'hui 92 % des communes sont engagées dans une intercommunité, 90 % des habitants sont concernés.

Le mouvement vers l'intercommunalité est particulièrement prononcé en milieu urbain. Les communes des zones rurales ont plus de difficultés à s'associer, à cause de la distance entre communes, de la géographie des régions, etc. Deux régions sont atypiques: l'île de France et la Corse. La ville de Paris avec ses deux millions d'habitants reste isolée, au sein d'un chapelet de communautés qui se sont développées sur son pourtour dans les 3 départements de la petite couronne. Pour la Corse, ce retard d'intercommunalité concerne surtout des secteurs ruraux, peu peuplés et très étendus.

Les communes isolées tendent à disparaître par l'adhésion à une communauté voisine.

Des communautés voisines peuvent aussi fusionner.

Le succès de l'intercommunalité depuis 15 ans a permis de sauver l'action publique des petites communes rurales et de structurer le développement en zone urbaine.

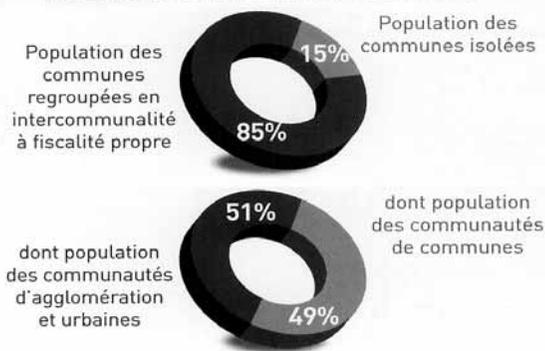
## À suivre dans la prochaine Lettre d'Auzeville :

le partage des compétences entre communes et communautés.

### Démographie : chiffres clés

- 26 millions d'habitants dont 16 millions en communautés de communes de moins de 20 000 hab.
- 2 393 communautés de communes
- 18 créations et fusions des communautés et 22 dissolutions au 1<sup>er</sup> janvier 2008
- Une moyenne de 11 113 habitants et de 13 communes par communauté de communes
- Poids démographique moyen de la ville centre : 38 %
- 52 habitants en moyenne au km<sup>2</sup>

### Population intercommunale et poids des communautés de communes



# L'Agenda 21 du Sicoval :

## Un Agenda 21, késaco ?

*Défini au sommet de la terre de Rio de Janeiro en 1992, un agenda 21 est littéralement « ce qui doit être fait au XXI<sup>e</sup> siècle ».*

**D**éfini au sommet de la terre de Rio de Janeiro en 1992, un agenda 21 est littéralement « ce qui doit être fait au XXI<sup>e</sup> siècle ».

Avec ses 40 chapitres, ce plan d'action décrit les secteurs où le développement durable doit s'appliquer dans le cadre des collectivités territoriales. Il formule des recommandations dans des domaines aussi variés que :

- la santé,
- le logement,
- la pollution de l'air,
- la gestion des mers, des forêts et des montagnes,
- la désertification,
- la gestion des ressources en eau et de l'assainissement,
- la gestion de l'agriculture,
- la gestion des déchets,
- la pauvreté,
- la solidarité,
- l'insertion, etc.

### Les fondements du développement durable sont issus des deux constats suivants :

- l'urgence écologique : la pression de l'homme sur son environnement est devenue supérieure aux capacités de la terre. Cela se traduit par le réchauffement climatique, la pénurie alimentaire et la disparition des ressources fossiles.
- l'urgence sociale : les inégalités entre pays du nord et du sud, les écarts de niveau de vie à l'intérieur même des pays. Les indicateurs de pauvreté sont inquiétants.

### Les Agendas 21 locaux sont la traduction en actions locales de 5 grandes finalités proposées par le gouvernement français en 2006 :

- la lutte contre le changement climatique,
- la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations,
- l'épanouissement de tous les êtres humains,
- une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Le Sicoval a donc réalisé son propre Agenda 21, véritable colonne vertébrale du projet politique pour les années 2007-2010. Il est articulé autour de 4 axes, déclinés en 25 politiques.

**Axe 1 :** Concilier l'intensité des activités humaines avec la préservation et la valorisation des ressources naturelles du territoire

**Axe 2 :** Construire un territoire solidaire où tous les habitants, actuels et futurs, puissent accéder à une vie sociale, professionnelle et culturelle

**Axe 3 :** Promouvoir un développement économique respectueux des équilibres territoriaux, sociaux et environnementaux intégrant les dimensions agricoles, commerciales et artisanales

**Axe 4 :** Développer une pratique de la démocratie de proximité associant élu, habitants et acteurs locaux à l'élaboration, à la mise en œuvre et l'évaluation du projet territorial.

L'Agenda 21 du Sicoval vient d'être labellisé par le ministère de l'écologie (MEDDAT), avec une réserve qui concerne les pratiques de démocratie locale. Aussi, la commission a décidé que la progression dans ce domaine devenait une priorité. Nous avons donc choisi de mettre en place un plan de concertation qui portera d'une part sur l'évaluation de la mise en œuvre de l'Agenda 21 actuel, mais aussi sur l'élaboration du prochain qui couvrira une période commençant en 2011.

### Cette concertation avec le public passera par trois temps forts :

- des ateliers d'évaluation de la politique publique (courant 2009)
- des ateliers de réflexion et de proposition sur les orientations politiques que nous voudrions donner au nouvel Agenda 21 (courant 2010)
- un forum citoyen qui validera une synthèse des orientations proposées par les ateliers ainsi que par les municipalités et les délégués communautaires.

A ce processus de concertation participeront les citoyens qui le souhaiteront, les associations, les entreprises, et plus généralement, tous les acteurs du territoire. La municipalité d'Auzeville souhaite évidemment associer tous les habitants de la commune à cette démarche. Ce sera l'occasion pour tous ceux d'entre vous qui le voudront, de participer à l'élaboration des choix et des priorités qui seront les nôtres et celles du Sicoval pour les prochaines années.

Nous vous donnons rendez-vous dans le TELEX, dans la prochaine Lettre d'Auzeville, dans les publications du Sicoval. Nous organiserons des manifestations locales ou intercommunales afin d'échanger et de vous écouter.

**Jean-Pierre HARDY**

# Le Sicoval en séminaire

Vendredi 30, samedi 31 janvier et dimanche 1<sup>er</sup> février, 240 élus et techniciens des communes et du Sicoval ont débattu sur le « Sicoval 2<sup>e</sup> génération ». Préparation de l'avenir à court, moyen et long terme.

Il est de tradition, au Sicoval, d'organiser deux séminaires par mandat. Le premier a lieu en début de mandat, dans le courant de la première année, et le second en milieu de mandat. Jusque là ces séminaires se déroulaient en des lieux relativement éloignés de notre territoire. On s'isolait ainsi pendant 2 jours, délaissant nos préoccupations quotidiennes pour se consacrer entièrement à la réflexion sur les thèmes retenus. Cette fois-ci, pour de strictes raisons d'économie, étant donné le contexte actuel, le séminaire s'est déroulé à Diagona.

## ■ L'objet du séminaire

Trois thèmes étaient proposés au débat :

- Que voulons nous faire ensemble en plus de ce que nous faisons déjà ? En d'autres termes : doit-on mutualiser ou créer de nouveaux services pour les communes, les habitants, les entreprises ? Lesquels ?
- Quels moyens pour le faire ? C'est toute la question de ce qu'on appelle le pacte financier et fiscal entre les communes et le Sicoval : de quelles ressources dispose-t-on aujourd'hui ? Demain ? Faut-il en rechercher de nouvelles ? Comment les répartit-on ?
- Comment le faire ? C'est la question de la gouvernance : la participation des élus, la prise de décision, la concertation à venir avec les habitants du territoire.

## ■ De fortes contingences extérieures

D'ordinaire, le séminaire de début de mandat porte sur les grandes orientations du mandat. Celles-ci sont débattues en l'absence de toute contrainte ou contingence externe au Sicoval. Cette année il en était tout différemment. Ce séminaire a été particulier et n'a ressemblé à aucun autre. En effet, 3 contingences externes d'importance majeure ont dû être prises en compte.

## ■ La première de ces contingences porte sur les réformes en préparation et annoncées comme très conséquentes de notre paysage institutionnel

Le 25 septembre dernier, à Toulon, le Président de la République annonçait que le moment était venu de poser la question des échelons constitués par les communes, les intercommunalités, les départements et les régions. Faut-il faire disparaître un échelon, fusionner des échelons, ou mieux définir ce qu'ils font ?

Dans ce contexte une presque certitude : le sens de l'histoire que le Sicoval a contribué à créer, il y a 34 ans, est celui d'une tendance lourde au développement continu de l'intercommu-

nalité. La question qui se pose n'est donc plus s'il faut plus ou moins d'intercommunalité mais bel et bien quand et comment une étape majeure dans un nouveau renforcement de l'intercommunalité interviendra.



## ■ La deuxième de ces contingences porte sur les ressources financières

La principale ressource financière du Sicoval est la Taxe Professionnelle. Or, elle subit depuis plusieurs années de très importantes modifications qui en diminuent le montant. Sans cela le montant de TP aurait été, en 2008, supérieur de près de 20 % à ce qu'il a été.

Dans le même temps l'Etat transfère vers les collectivités locales de plus en plus de charges. Cette forte tendance s'est brutalement accélérée depuis l'an dernier avec la mise à contribution des collectivités pour le financement d'équipements qui relèvent de la compétence exclusive de l'Etat. C'est le cas avec la Liaison Grande Vitesse, qui mettra Toulouse à 3 heures de Paris en TGV. L'Etat assume de moins en moins ses missions et étrangle financièrement les collectivités. Dans ces conditions, comment résoudre cette équation : moins de recettes et plus de charges et d'obligations ?

Une nouvelle organisation des relations financières entre les communes et le Sicoval est à trouver : c'est le pacte financier et fiscal liant l'intercommunalité et les communes.

## ■ La troisième de ces contingences est liée au futur SCoT, Schéma de Cohérence Territoriale

La troisième de ces contingences est liée au futur SCoT, Schéma de Cohérence Territoriale.

Limitation de l'étalement urbain, densification, accueil de populations nouvelles, préservation des espaces ruraux, développement durable, nouvelles zones d'activités économiques, implantations commerciales, proximité domicile-travail, déplacements... autant de questions auxquelles le futur SCoT doit apporter des réponses avec pour horizon 2030. Il entrera en application fin 2010 et concerne les 36 communes du Sicoval. Les Plans Locaux d'urbanisme (PLU) des communes devront se conformer aux prescriptions du SCoT.

## ■ En conclusion

Ce séminaire n'est pas un lieu de décision mais de préparation à des décisions futures. Il s'est parfaitement déroulé et le sentiment très partagé était celui de la réussite. Il aura des suites.

**François-Régis VALETTE**

# Quelques précisions sur la nouvelle carte scolaire

*L'achèvement du Quartier du Pont de Bois et le retour à un effectif normal du groupe scolaire René Goscinny ont rendu incontournable la création d'un nouveau groupe scolaire sur notre commune. Celui-ci sera opérationnel dès la rentrée 2009 et se situe dans le nouveau quartier du « Pont de Bois ».*

La capacité réelle de l'école existante est de 5 classes en élémentaire et 3 en maternelle.

Avec le recours aux préfabriqués, on en dénombre 11, soient 2 de plus en élémentaire et 1 de plus en maternelle. A la rentrée 2009, avec l'arrivée de 130 nouveaux arrivants, les effectifs prévisionnels sur la commune sont de l'ordre de 354 enfants.

Sur ces 130 enfants, 30 relèvent du collège et 100 de l'école primaire répartis entre l'élémentaire (environ 65) et la maternelle (environ 35).

Ces effectifs nécessitent le fonctionnement de 14 classes et justifient donc la création de ce nouveau groupe scolaire.

Deux groupes scolaires = une carte scolaire !

Restait à étudier les conditions de mise en œuvre de cette carte scolaire en prenant en compte un certain nombre de critères :

- la situation géographique entre la résidence et la proximité de l'école,
- le lieu de résidence par rapport à la RD813 (ex RN113),
- la fratrie,
- l'équilibre entre les deux groupes scolaires,
- la suppression des préfabriqués.

Les élus responsables des écoles, les enseignants et les membres de la commission « Ecoles » se sont penchés sur la ques-

tion afin d'essayer de trouver la solution la mieux adaptée : un découpage de part et d'autre de la RD 813 est apparu le plus logique : les enfants habitant côté « plaine » seront scolarisés dans le nouveau groupe scolaire du Pont de Bois et ceux habitant côté « coteaux » continueront à fréquenter l'Ecole René Goscinny.

Il a été convenu qu'une modification de ce découpage pourrait être envisagée si cette mesure permettait d'éviter la fermeture d'une classe sur l'Ecole René Goscinny ou permettre l'ouverture d'une classe sur le nouveau groupe scolaire.

En tout état de cause, la validation de cette modification ne pourra avoir lieu qu'après concertation avec les différents acteurs (enseignants, commission « Ecoles » et parents d'élèves).

## ■ Des précisions sur les inscriptions pour la rentrée 2009

L'attribution à un groupe scolaire sera réalisée en mairie. Celle-ci donnera l'aval ou non en cas de demande de dérogation. Les directrices s'occuperont de l'inscription.

Les enfants déjà inscrits sur le groupe scolaire R. Goscinny n'auront aucune démarche à faire, par contre, les enfants affectés sur l'autre établissement devront s'inscrire auprès des directrices.

Une information sera diffusée dans le Télex pendant cette période afin d'expliquer la démarche à suivre et annoncer le calendrier des journées d'accueil. Elle sera également distribuée aux enfants, pour transmission à leurs parents.

**Marie-Pierre MADAULE**

# Cross de l'école : une première à Auzeville

*Je cours, tu cours, il court, nous courons, vous courez,... ils courent les élèves de l'école élémentaire du groupe scolaire René Goscinny. Le 18 novembre dernier, les enfants avaient laissé leurs cartables, cahiers et crayons pour une après-midi sportive. Pour la première fois, le cross de l'école d'Auzeville se déroulait sur notre commune autour du terrain de foot.*



Jusqu'au dernier moment, la météo a su jouer avec l'impatience des organisateurs et participants. Une pluie fine mais gênante a maintenu le suspense toute la matinée...

Finalement, en fin de matinée, la décision était prise : le cross aurait bien lieu dans l'après-midi. Le temps humide et un peu froid n'a pas découragé les 165

(Suite page 12)

(Suite de la page 11)

jeunes sportifs qui se sont élancés classe par classe. Autre première cette année, la course contre la montre avait été abandonnée au profit d'un contrat sur la distance : suite à un travail de préparation de plusieurs semaines, chaque enfant avait pris l'engagement d'effectuer un nombre de tours de terrain (chaque tour = 400 m avec un contrat de 8 tours au maximum) sans objectif de temps.

Une formule très appréciée par les enfants...

Après l'effort, un petit goûter réconfortant était offert à nos valeureux petits sportifs.

Au final une demi-journée bien sympathique avec la satisfaction du conseiller pédagogique en EPS, M. Jacques Bareil, des enseignants et des enfants...

Un grand merci à tous : jeunes coureurs, enseignants, organisateurs, services communaux, parents d'élèves et spectateurs.

*Didier Bonhomme*



## Secteur Enfance : Toussaint 2008

Les thèmes « Observation du monde du vivant », et « Découverte et initiation à la gymnastique sportive » ont réuni 62 enfants âgés de 3 à 11 ans sur la période des vacances de Toussaint 2008.

L'ALSH (Accueil de Loisir Sans Hébergement) maternel s'est transformé en laboratoire expérimental autour d'activités telles que l'élevage de phasmes, la création de mini serres, la construction de jardins de poche ou encore de jeux de mémoire à partir de recherches documentaires. Toutes ces activités seront pérennisées tout au long de l'année sur d'autres temps d'accueil. Afin d'exploiter cette thématique, les enfants ont visité les serres de l'Inra et le muséum d'histoire naturelle de Toulouse. L'ALSH élémentaire a pratiqué la gymnastique sportive dans des lieux différents tels que l'espace René Lavergne, le gymnase de Castanet ou encore celui de Blagnac.

A chaque lieu, l'activité est perçue selon des axes de loisir jusqu'à la pratique de haut niveau. L'engagement des

enfants pour ce sport est à son apogée lors de la mini compétition organisée par l'équipe d'animation en fin de séjour.

Un grand bravo aux animateurs qui ont fait passer aux enfants des vacances dynamiques, sportives et studieuses.

*Valérie Régis*

*Responsable du Secteur Enfance*



# Centre fixe de l'accueil de loisirs Ado

*A la fin des vacances d'octobre, les jeunes participants au centre de l'accueil de loisirs ado ont pu se féliciter du travail qu'ils ont effectué pendant 8 jours sur la commune.*

**E**n effet, chaque matin la quinzaine de jeunes partaient en direction du Parc de la Durante pour nettoyer et rafraîchir cet espace public souvent oublié des Auzevillois.

Les après-midi étaient consacrées à la détente et au défolement avec des animations de toutes sortes comme la capoeira, le graffiti, la visite du Stade Ernest Wallon, l'initiation à la danse africaine et un passage au laser quest...

Nous félicitons à nouveau les volontaires de ces vacances qui ont porté ce projet de réhabilitation avec dynamisme et qui veulent même continuer à œuvrer sur la commune en développant ce projet et en créer d'autres avec la commission jeunes.

Nous ne sommes donc pas prêts de ne plus entendre parler des jeunes de notre commune et c'est tant mieux !

**Clément FRAYSSE**



## Commission jeunes :

### Un premier succès

Certains lecteurs s'en souviennent sans doute : dans la précédente édition de la Nouvelle Lettre d'Auzeville nous avons signalé l'échec de la première réunion de la Commission Jeunes... mais nous avons aussi affirmé notre volonté de persévérer afin de concrétiser notre engagement de faire participer les jeunes Auzevillois aux projets de la commune.

Voilà qui est fait !!! Grâce à une préparation et une organisation sans faille de la part du Secteur Sports et Jeunesse, la deuxième session de cette Commission a connu, cette fois, un vif succès : le mercredi 28 janvier, quinze jeunes entre 11 et 18 ans ont en effet répondu positivement et très activement à cette deuxième invitation.

L'ordre du jour a tout d'abord permis de présenter le fonctionnement d'une collectivité locale et de préciser les objectifs de la commission. Ensuite, cœur du sujet, les participants, dans une bonne ambiance, ont débattu afin de dresser une première - longue ! - liste de projets sur lesquels ils souhaitent travailler et faire des propositions aux élus. Signe de leur dynamisme et de leur intérêt pour cette structure, les jeunes ont souhaité intensifier le rythme des rencontres afin de se retrouver tous les quinze jours le mercredi à 18h.

Bravo donc aux jeunes participants pour leur volonté de s'impliquer activement dans la vie de la commune et merci aux organisateurs pour ce premier succès... qui en appellera - on le souhaite - beaucoup d'autres !

**Didier Bonhomme**

# — Un tantinet épicurienne... —

## ■ Notre soirée « castagnade en chansons » !

En effet, le vendredi 7 novembre 2008, le plaisir était au rendez-vous, plaisir de se retrouver autour du feu à la salle Orange délicatement décorée par Bélinda, d'écouter notre intarissable troubadour et ami Claudio RUIZ et d'entendre sous sa houlette les tubes d'hier et d'aujourd'hui !

Plaisir du palais partagé à l'entracte où l'on a dégusté sans compter, un verre de vin à la main, les châtaignes ramassées quelques jours auparavant par un groupe de la commission « Animation et Culture », dans les châtaigneraies de Saléchan (fief de nos Amis CARPUAT).

Un grand merci à ceux et celles qui ont contribué à la réussite de cette soirée « bon enfant » et qui font vivre tout au long de l'année notre « commission Animation et culture » ! Elle est pas belle la vie ?

*Claudy SICH*



# — Un Marché de Noël... — aux grands « chœurs »...



*Et des chœurs il y en avait ce vendredi 28 novembre lors du traditionnel marché de Noël sur la place de la vieille Mairie !*

La section chorale du Foyer Rural René Lavergne et les choristes de la section d'espagnol qui avaient répondu chaleureusement à notre invitation, ont enchanté petits et grands venus en nombre participer à cette manifestation. Les stands présentant un artisanat diversifié et de qualité, la bonhomie des commerçants du marché de plein vent, l'efficacité des membres de la commission « Animation et Culture » distribuant châtaignes grillées et vin chaud et animant la loterie en présence du Père Noël, ont contribué à la réussite de cette soirée festive.

Cette année encore, les stands d'associations en faveur des défavorisés, tenus par des bénévoles : France Népal, Corredor verde, le Secours Catholique entre autres, nous ont prouvé que les Auzevillois ne manquent pas... de « cœur »...

*Claudy SICH*



# Pari gagné !

...pour le cinquième « Salon d'Arts visuels et plastiques contemporains » organisé par l'association « Rats d'Art », dans les salles de la mairie d'Auzeville-Tolosane du 14 au 30 novembre 2008.

**D**'année en année, la manifestation gagne en notoriété, et devient le rendez-vous annuel incontournable pour les « aficionados » de toute la région : directeurs de galeries, peintres amateurs, curieux d'art en tous genres, de tous âges et de tous horizons !

Record d'affluence pour la session 2008 d'Auz'Arts citoyens, avec 1804 visiteurs dont 304 élèves des classes primaires, maternelles et de la crèche d'Auzeville, sans oublier le collège de Castanet. Provoquer la rencontre d'un large public de non initiés avec l'Art contemporain est l'objectif majeur d'« Auz'arts citoyens » qui,

pour y parvenir, décline une stratégie en quatre exigences :

- sélectionner des œuvres majeures,
- aller au devant du public, en exposant dans un lieu périurbain : la Mairie d'Auzeville-Tolosane,
- offrir au public plusieurs grilles de lecture comme autant d'entrées, et pour qu'une porte ouverte le conduise à en ouvrir d'autres : un nombre suffisant d'artistes et d'œuvres, la variété des moyens d'expression (peinture, sculpture, photo, vidéo, installation, art numérique, performance...)
- mettre en œuvre une action pédagogique forte : visites guidées gratuites, action pédagogique active en concertation avec les enseignants des écoles primaires, maternelles et collèges du Sicoval et de la région.

Un souhait à formuler pour la prochaine édition du Salon 2009 : que la synergie artistique, impulsée par cette manifestation, perdure !

**Claudy SICH**



## Retrouvailles des aînés

Pour fêter Noël, le groupe des « Mamies » du club des Aînés et leurs anciennes copines de classe se sont retrouvées à la Bergerie pour passer un moment convivial et animé autour d'un bon repas.

**C**e fut l'occasion de se raconter beaucoup de souvenirs et de montrer les photos de petits et arrières petits enfants. Tous les participants étaient ravis et se sont quittés en se promettant de recommencer souvent !

**Monique Raynaud**



# L'Orchestre de Chambre de Toulouse... à Auzeville

*C'est avec un immense plaisir que la commune d'Auzeville a eu l'honneur de recevoir le prestigieux Orchestre de Chambre de Toulouse avec à sa direction Pierre Bleuse.*

**C**e concert offert par le Conseil Général de la Haute-Garonne a ravi et charmé plus d'une oreille. La salle de la Durante, comble pour cette occasion, a pu accueillir ces douze musiciens professionnels dans des conditions remarquables, presque comparables à celle d'un auditorium.

L'acoustique se prêtant très bien à ce genre de manifestation, les Auzevillois ont pu profiter de ce rare moment. Au programme, l'Europe Baroque avec des compositeurs de grande renommée comme A. Vivaldi, J.S. Bach, G.F. Haendel, A.C. Destauches, J.B. Lully et G.P. Telemann. Pendant plus d'une heure, après trois rappels successifs, ces musiciens nous ont plongés dans un autre univers, un autre monde, celui du Baroque, de l'exubérance et nous nous sommes laissés bercer par ces notes enchantées jouées sur instruments anciens. Le succès unanime de cette soirée de grande qualité dénote le vif intérêt du public pour ce type de manifestation.



**Marie-Pierre Madaule**  
Conseillère municipale, responsable adjointe  
de la Commission Animation et Culture

## Retour sur une saison culturelle à la Durante

### ■ 2008 : une année riche en spectacles de qualité

La « Saison de la Durante » 2008 a vu le jour sous de bons auspices ! La programmation de spectacles professionnels de qualité dans cette nouvelle salle a répondu à nos attentes. Cela a débuté lorsque la compagnie professionnelle Sarah Ducat a posé ses valises sur notre scène et nous a présenté son dernier spectacle : « *Raconte à mes rêves* ». Des personnages fantastiques et décalés nous ont offert une approche de la danse accessible et colorée mêlant rêverie et magie, danse et musicalité des corps. Ensuite, c'est Habib Julien alias WAB qui a déposé à Auzeville sa funky machine dans le cadre de la tournée jeune public de Jazz sur son 31.

Le genre musical était un jazz mélangé de rock, de groove, et de funk. Les enfants ont adhéré immédiatement au concept et à l'humour d'Habib qui nous a fait passer une excellente soirée. Nous avons eu la chance d'accueillir l'Orchestre de Chambre de Toulouse pour un concert gratuit offert par le Conseil Général. Au programme de ce concert de grande qualité : l'Europe Baroque. Enfin, l'année s'est achevée avec un spectacle de Noël gratuit et ouvert à tous organisé par le secteur enfance qui a accueilli la compagnie créatures et son spectacle de marionnettes : « *c'est*



*la lune qui me l'a dit* ». Les histoires de Léon et Joséphine étaient ludiques et colorées, venant d'un monde farfelu fait « *de récup', de trucs et de bidules* ». Humour et tendresse étaient au rendez-vous quelque soit notre âge.

D'autres soirées ont également eu lieu à la salle de la Durante, organisés par les associations communales avec le soutien de la Mairie via le secteur Événementiel et Culturel. Nous pouvons entre autres citer le concert de musique classique au profit de l'association \_ monde, les rencontres cinéma et ciné-théâtre de l'association REMI, les soirées danses ou Tango Argentin du Foyer Rural et de l'association Tres Minutos con la realidad...

**Claudy SICH**



# Agenda des événements

Lieu de la manifestation	Date	Horaires	Nature de la manifestation	Organisateur	Contact
Durante	7 mars 2009	20h30	Théâtre « L'île des esclaves » joué par la compagnie de Théâtre Plain Champ	Théâtre Plain Champ Soutien Mairie	05 61 27 71 42 Gisèle Bordat
Durante	20 mars 2009	20h45	Concert Antoine Garrido chante Brel 5€, + de 15 ans Gratuit, - de 15ans	Mairie	05 61 73 76 84 Maud Maleville
Durante	27 mars 2009	20h30	Rencontres cinéma	Association REMI Soutien Mairie	05 61 75 70 74 Michel Boutaud
Espace René Lavergne	28 mars 2009	18h-22h	Carnaval	Mairie	05 61 73 76 84 Maud Maleville
Mairie	23-29 mars 2009	Horaire ouverture mairie	Exposition des enfants des écoles suite au salon d'Art contemporain	Association Rats d'Arts Soutien Mairie	05 61 73 33 23 Jacques Sichi
Castanet	28-29 mars 2009	Journées	Compétition Départementale de Gymnastique	GO Elan Gym Soutien Mairie	06 86 97 43 70 David Benoist
Place du Marché	17 avril 2009	Après-midi	Foire aux plantes	Mairie	05 61 73 76 84 Maud Maleville
Durante	25 avril 2009	21h	Soirée Big Band Jazz - Cabaret	Foyer Rural René Lavergne Soutien Mairie	05 61 75 69 41
Durante	15 mai 2009 16 mai 2009	21h	Spectacle Théâtre « Billy est mort vive Billy »	Sans 2 sous dessus Soutien Mairie	05 62 71 09 30
Durante	22 mai 2009	20h30	Rencontres cinéma	Association REMI Soutien Mairie	05 61 75 70 74 Michel Boutaud
Lac de Labège	7 Juin 2009	journée	Démonstrations de la section modélisme naval	Foyer Rural René Lavergne Soutien Mairie	05 61 75 69 41
	6 juin 2009	soirée	Spectacle de la section Théâtre	Foyer Rural René Lavergne Soutien Mairie	05 61 75 69 41
Terrains de Tennis	7 juin 2009	journée	Tournoi section Tennis FRRL	Foyer Rural René Lavergne Soutien Mairie	05 61 75 69 41
Eglise	12 Juin 2009	soirée	Concert de la section Chorale	Foyer Rural René Lavergne Soutien Mairie	05 61 75 19 37
Auzeville	12 juin 2009	début de soirée	Fête du groupe scolaire R. Goscinny	Parents écoles Soutien Mairie	
Mairie	15 au 22 juin 2009	Horaire ouverture mairie	Exposition de la section Art'Chéo	Foyer Rural René Lavergne Section Art'Chéo	05 61 75 69 41
Mairie	17 au 22 juin 2009	Horaire ouverture mairie	Exposition de la section dessin	Foyer Rural René Lavergne Soutien Mairie	05 61 75 69 41
Castanet	19 juin 2009		Fête de la Gym	GO Elan Gym	06 86 97 43 70
Espace R. Lavergne	20 juin 2009	soirée	Saint-Jean Country	Mairie	05 61 73 76 84 Maud Maleville
Durante	26 juin 2009	20h30	Rencontres cinéma	Association REMI Soutien Mairie	05 61 75 70 74 Michel Boutaud



# Du nouveau au Foyer Rural

Peu avant les vacances, les rédacteurs du Foliole 2008-2009 ont été très perturbés par l'annonce de trois nouvelles sections au foyer : cela allait bouleverser la mise en page de la publication annuelle !

**E**n effet, répondant à la demande de nombreux Auzevillois, les sections de micro-inform@tique, de Qi Gong et d'ateliers créatifs ont été créées. Questions immédiatement posées au bureau du Foyer : comment allait-on trouver de la place à tout ce petit monde ? Qui allait se charger de leur gestion ? Comment allaient réagir nos fidèles adhérents ? Et beaucoup d'autres choses à régler encore... A la rentrée, les fichiers d'inscriptions se sont remplis rapidement, et tout s'est mis en place, sans trop de tracas ni de retards. Un exemple de ce départ sans problème a été donné dans le dernier numéro de La Lettre d'Auzeville, avec un article sur la section de Qi Gong.



## ■ Que se passe-t-il dans les deux autres sections ?

### • Ateliers créatifs

Que faisons-nous lors de ces ateliers ? :  
 - Du cartonnage : nous construisons à partir de cartons de différentes épaisseurs, de papiers fantaisies, de tissus divers, des objets de la vie courante. Tout peut se faire en cartonnage, mais nous n'en sommes qu'au début et cette année nous avons fait un petit porte photo de poche qui a eu beaucoup de succès au moment des cadeaux de Noël. Nous nous sommes familiarisés avec la confection de boîte avec couvercle et en ce moment, nous fabriquons une boîte à bijoux avec petits casiers et tiroirs. Et... nous avons plein d'idées en tête

- Du scrapbooking : à partir de simples photos, nous mettons en valeur nos souvenirs et construisons des pages qui vont raconter une histoire. L'harmonie de ces pages se construit autour de diverses techniques : découpage des photos, embellissements des pages par le biais d'accessoires et/ou de commentaires. Mais en donnant toujours la

priorité aux photos qui sont le sujet principal des mises en pages.

D'autres techniques que certaines d'entre nous connaissent et veulent partager avec les autres (collage de papier, pliage, recettes, etc.)

L'esprit général est avant tout un partage d'idées et de savoir-faire, d'expériences que nous mettons à la disposition du groupe. Il n'y a pas d'intervenant salarié personne n'enseigne, il s'agit bien d'un échange et dans la plus grande convivialité.

Nous nous retrouvons tous les mardis après-midi de 14h à 17h à la salle du 1<sup>er</sup> étage de l'Espace René Lavergne.

**Solange MICHEL  
et Marie-Laure HANNOYER**

### • Micro-inform@tique

La création de cette section a été décidée à la suite d'une proposition très avantageuse, qui offrait l'animation et le matériel. Il restait à trouver une place pour s'installer : problème temporairement résolu à la Mairie Vieille.

L'activité a pour objet la formation en micro-informatique de publics variés, de l'initiation à la maîtrise. Lors des inscriptions, chaque personne intéressée a pu discuter avec l'animatrice de ses desiderata. Celle-ci a pu ainsi établir des groupes de niveau, ce qui a permis de travailler avec peu de personnes à la fois, un poste informatique par personne, favorisant ainsi l'échange et la convivialité. Il faut d'ailleurs noter que la taille des groupes a aussi facilité le choix du local !

Les programmes de ces formations visent donc à découvrir l'environnement d'un micro ordinateur, à maîtriser des programmes de base, à utiliser la messagerie électronique et évidemment, à se familiariser avec Internet.

Les groupes sont à peu près complets et les participants n'ont pas envie de laisser leur place ! (d'après des interviews cachées...).

**Michel VALLADON**



# Des nouvelles de la « chorale d'Auzeville »

Cette année la chorale d'Auzeville a repris avec un nouveau chef :

Christine Lauxire. Christine chante elle-même dans les chœurs « les Éléments » et « Archipels », dirigés par Joël Suhubiette.

**D**ynamique et enthousiaste, elle déborde d'énergie et de projets. Vous avez peut-être pu nous écouter au marché de Noël en novembre dernier ?

Le 26 avril nous participerons à un concert donné à la Halle aux Grains en compagnie de quelques 500 choristes dirigés par Jean-Marc Andrieu, chef d'orchestre de « l'ensemble baroque » de Montauban. Au mois de juin nous nous produirons à l'Eglise d'Auzeville.

Enfin comme chaque année, nous chanterons avec d'autres chorales au profit d'une association caritative basée au Togo... En septembre prochain, amis Auzevillois (ou



Pierre Tossou, un de nos ex chefs, Christine Lauxire, notre chef de chœur. Au centre, Françoise Jugie, représentante de la chorale.

autres) venez nous rejoindre, vous ne serez pas déçus ! Et bien sûr, vous pouvez nous rejoindre dès à présent si le « chœur » vous en dit !

**Françoise JUGIE**

**Coordonnées de F. Jugie : 05 61 75 19 37**

**Mail : france.jw@free.fr**



## Amicale Bouliste, « une affaire qui roule »

Et elle a fort bien roulé, la boule Auzevilloise au cours de la saison 2008 !

### ■ Sur le plan sportif « compétition »

Outre les excellents résultats obtenus en début de saison au Championnat Départemental par Division, ainsi qu'aux Qualificatifs du Championnat de la Haute Garonne (voir édition de « la Lettre » de juin 2008), nos deux jeunes sociétaires, Carole BILLOT et Pierre MIREMONT, ont porté très haut les couleurs d'Auzeville puisqu'ils ne se sont inclinés qu'en 8<sup>e</sup> de finale de ce championnat, non sans avoir battu en poule, l'équipe actuellement championne de la Haute-Garonne.

Un niveau de réussite jamais atteint par notre Club, résultat de l'alliance de l'adresse, de la concentration et de la pugnacité de nos deux jeunes licenciés.

La motivation est plus que jamais présente pour cette nouvelle édition. D'autant que nous évoluerons la saison prochaine dans un contexte différent, puisque à la suite de la réorganisation des secteurs de la Haute-Garonne, celui de Castanet qui comportait 13 clubs, est dissout, et nous intégrons le Secteur du Grand Lauragais, composé de 47 Clubs. Ce qui ne nous empêchera pas d'organiser, comme par le passé, 4 Concours Officiels inscrits au calendrier de la F.F.P.J.P., et de participer aux premiers tours de la Coupe de France des Clubs.

Sur le plan plus convivial, sport loisir, et activités d'animation proprement dites, le programme annoncé s'est déroulé avec le succès habituel, programme très varié débuté par la traditionnelle cérémonie des vœux précé-

dant la remise des chocolats aux adhérents du Club des Aînés, en passant par la grillade, le banquet, la sortie au Pas de la Case, la Castagnade, le Loto nous procurant la trésorerie nécessaire (rappelons que nous fonctionnons en autofinancement) à l'organisation de la trentaine de manifestations développées dans l'année, et clôturé par notre Assemblée Générale au cours de laquelle furent adoptés à l'unanimité les différents rapports moraux et financiers. Les sociétaires ont, à l'unanimité, réélu le Conseil d'Administration sortant, auquel est venu s'ajouter un nouveau membre en la personne de Giselle BUSCAIL, compagne d'Alain MIREMONT, vainqueur pour la saison 2008, du Trophée « René LAVERGNE », (19 concours le vendredi soir d'avril à octobre) devant Cédric OULIBAUT, et Monique BILLOT, 3<sup>e</sup> et première féminine, devant Carole BILLOT et Jacqueline REGOURD.

C'est tout ce volant d'activité, mélange savamment dosé de compétitions sportives et d'activités conviviales que nous allons reconduire en 2009, convaincus que notre mission d'animation doit s'adresser au plus grand nombre, jeunes ou moins jeunes, hommes ou femmes (elles sont 22 sur 83 sociétaires), avides de compétition, ou simplement amateurs de loisirs-détente, mais surtout, en quête de convivialité et d'amitié. Un seul regret, la disparition progressive des Auzevillois dans le listing des sociétaires. Les portes sont toujours ouvertes, car avec l'A.B.A., c'est « Avec Beaucoup d'Animation » - « Avec Beaucoup d'Amitié ».

**Francis REGOURD**

**Contacts : 06 22 94 84 69 - E mail : franquie@free.fr**



# Turbulence... ou chambardement ? Mais pas la fin !

*Peut-être que certains détracteurs ont cru que l'association Rémi allait s'abîmer pour disparaître ! Et bien non, ce genre de scénario n'aura pas lieu.*

**C**ertes, en raison de la santé de son chef de file, l'activité de l'association Rémi a été ralentie en cette fin d'année 2008, mais son pilote (Michel L. Boutaud) et son co-pilote (Bélinda) ont su maintenir le cap et ramener l'appareil et ses passagers sains et saufs. Comme il se doit dans de tels cas, une révision complète et un bilan sont nécessaires jusqu'à la fin mars. **Chambardement ?** Oui et non. Un changement de cap dans les activités de l'association Rémi ? Certainement. **Le voici :** A regret, nous avons pris la décision de ne pas renouveler l'exposition des Artistes Créateurs d'Art. Après onze années d'expo et de persévérance avec nos amis exposants, nous n'avons pas eu la fréquentation du public que nous escomptions et ce malgré la qualité et la convivialité que nous proposons au public ; avec à chaque fois de belles animations pour les petits et les grands : Orchestre, Magicien, Automate, Illusionniste, Dessinateur de BD, Caricaturiste, séance de Morphing, et l'an dernier la présence des Cyborgs (attraction nationale vue sur TF1). De source sûre, l'artisanat s'es-souffle, il est saturé, il est en perte de vitesse et les années à venir n'augurent rien de bon. Pourtant Bélinda et moi-même ne souffrons pas de sinistrose aiguë ; mais les choses étant ce qu'elles sont !...

En revanche, vous avez pu constater que notre activité Cinéma-vidéo a un beau palmarès. Nous en sommes fiers ! Un bilan positif : Les Rencontres Cinéma, trois par an, une impromptue rencontre Ciné-Théâtre avec la très belle pièce « *Venise sous la Neige* » (le 15 novembre dernier) et la sortie du film « *Au fil de l'eau, si l'on s'aimait* » (début 2008) belle et importante réalisation vue par un nombreux public ; et ce film va continuer sa carrière dans le circuit de la diffusion (nous en reparlerons).

## ■ Voici la rétrospective des vidéos réalisées par l'association Rémi en 2007 :

Le chantier de la Durante, le Carnaval, le reportage sur le baptême du Foyer Rural. René Lavergne, les trois jours d'initiation technique du cinéma avec les enfants du CLAE, la Soirée Cabaret 2007, reportage intégral de la journée Le monde Magique à Diagora Labège au profit du G.E.I.S.T 21, reportage sur la simulation d'un accident avec les pompiers de Ramonville pour Loisirs Exp'Auz.

## ■ Réalisations vidéos 2008 :

Le Carnaval, le reportage Loisirs Exp'Auz, un court métrage-fiction réalisé par le Groupe jeunesse Cinéma de l'association Rémi, le reportage de l'inauguration de l'école d'Auzeville René Goscinny. Et enfin, le film docu-fiction (en cours d'achèvement 2008/2009) ayant pour thème : La Mémoire d'Auzeville avec la participation des aîné(e)s typiquement auzevillois(es) qui relate la vie du village à leur époque.

Une page vient de se tourner pour 2008 et une autre s'ouvre pour 2009, aussi prolifique sans doute ! Une histoire sans fin en quelque sorte. L'une se termine et l'autre recommence. 2009 arrive avec son lot de projets d'images jusqu'au cou ; on écrit le prochain long métrage (début du tournage 2010), on met en place les trois Rencontres Cinéma pour cette année, dont une grande journée thématique sur le 7<sup>e</sup> art et l'audio-visuel, présentant différents matériels ainsi que l'équipement d'un studio de prises de vues. Cette manifestation s'achèvera avec la projection d'un film professionnel en présence d'un invité d'honneur. L'association Rémi c'est bien la part du rêve... partagé ! Sans le rêve on ne peut créer...

*Michel Louis BOUTAUD*





# Une conférence débat sur l'économie solidaire

*Et oui, à Auzeville aussi on réfléchit sur de grands sujets nationaux, et sur les questions économiques notamment !*

**E**n effet, mardi 20 janvier 2009, nous avons eu la chance d'écouter des membres d'IES (Initiatives pour une Économie Solidaire) nous parler de leur Coopérative. En présence d'Henri AREVALO (conseiller communautaire du Sicoval) et de François-Régis VALETTE (maire d'Auzeville-Tolosane et Président du Sicoval), Messieurs B. LANGLET et M. KALUSZYNSKI nous ont présenté avec passion le bilan des 10 années écoulées depuis la création d'IES.

## ■ Qu'est-ce qui se cache derrière ces 3 lettres ?

IES est une coopérative gérée par des citoyens bénévoles, puisque ses membres ne sont pas rémunérés (à l'exception d'une personne salariée à 80 %). Les coopérateurs mettent en commun leur épargne dans le but de financer des entreprises solidaires et de créer des emplois en Midi-Pyrénées.

Ils ont à cœur de lutter contre l'exclusion, en créant des emplois durables et en favorisant l'insertion ainsi que la viabilité économique.

Les membres fondateurs sont partis d'un postulat en matière de création d'emploi : « *les ressources en matière d'argent et de temps sont limitées* ».

Il leur fallait donc pallier cette difficulté.

## ■ Tout d'abord le manque d'argent :

IES permet l'accès au système bancaire à des entreprises qui généralement en sont exclues.

Comment ? Au départ chaque coopérateur achète une ou plusieurs actions (valeur unitaire : 76 €), l'ensemble permet une prise de participation dans l'entreprise, minoritaire, entre 5 % et 25 %. Cela procure des fonds à l'entreprise pour mener à bien son projet.

Il ne s'agit en aucun cas d'un don mais d'un investissement.

## ■ Le manque de temps :

Pour accompagner l'entrepreneur dans son projet, IES propose un soutien humain, en général un binôme, qui offre de l'écoute au chef d'entreprise, des compétences et peut aussi le mettre en connexion avec un réseau.

IES vraiment reconnue aujourd'hui. Cette coopérative peut compter sur des partenaires prestigieux tels que la région Midi-Pyrénées, des comités d'entreprises, ou

encore le Sicoval. Le produit d'épargne qu'elle propose est le seul produit financier solidaire labellisé en Midi-Pyrénées (Finansol). Il faut préciser que depuis la loi de finance de 2002 toute action conservée au minimum 5 ans ouvre droit à une exonération d'impôts de 25 %.

Voilà vous savez tout ou presque... alors si l'aventure de l'économie solidaire vous tente, venez vous connecter sur le site d'IES : [www.ies.coop](http://www.ies.coop)

**Maela LANGLADE**



« La vie serait pénible si l'on devait subir tout ce que l'on s'autorise pour les autres. »  
**Lamartine**

Cette rubrique est la vôtre. Vous n'avez pas le temps ou tout simplement pas l'envie de participer aux commissions communales, mais vous avez tout de même le temps de coucher quelques phrases sur un bout de papier pour exprimer votre opinion. Le comité de rédaction vous proposons 1 ou 2 sujets de débat sur des thèmes de préoccupation locale ou intercommune, voire d'intérêt général. Envoyez vos contributions par courrier ou par mail à [accueil.mairie@auzeville31.fr](mailto:accueil.mairie@auzeville31.fr), elles seront publiées dans la Lettre d'Auzeville suivante ou sur le site Internet de la commune.

Une règle à respecter : n'y polémiques, n'y attaques personnelles. Vous pouvez aussi nous proposer des thèmes de réflexion. A vos plumes !

## Forum à la Lettre, 20 ans après <sup>1</sup>

### ■ Une formule originale pour un bulletin communal

En 1989, l'équipe municipale nouvellement en place avait souhaité changer en profondeur la publication municipale : oublier la formule généralement convenue des bulletins pour la transformer en un moyen d'expression largement ouvert aux habitants pris isolément ou structurés en association. Depuis, avec le découpage du canard, seule la rubrique infos municipales est publiée sous la responsabilité exclusive de l'équipe municipale; pour les autres, les contributions et les avis des Auzevillois sont bienvenus et souhaités dans un cadre peu défini.

La rubrique « Forum » est plus particulièrement libre, aucun tabou, aucune restriction sauf la réserve des bons usages publics. Dans le n° 16 (été 89), le feu était ouvert avec une chronique intitulée « *Ecologie et Politique : être ou ne pas être* ». Dans le n° 17, premier volet d'une véritable saga sur l'Europe et l'europanisme. Rapidement suivent commentaires et discussions sur l'éducation, la pédagogie et l'occitan...

### ■ 20 ans de forum... et de démocratie participative ?

En reprenant les 59 numéros parus depuis cette initiative, on peut apprécier ce qu'a été cette libre expression, on peut l'évaluer et la rapprocher de remarques entendues ici et là. Divers auteurs se sont ajoutés à ceux évoqués ci-dessus. Le plus souvent le forum public de doctes exposés, rédigés par des auteurs convaincus mais pas

forcément plus convaincants que les plumes connues qu'on a lues par ailleurs dans des éditos ou des dossiers de magazines. Sans en discuter la qualité, ces textes n'ont apparemment pas soulevé l'intérêt de l'Auzevillois lecteur qui n'a que trop rarement réagi. Et en voix off, nombre indiquent ne pas comprendre et même se désolidariser de l'intérêt à accorder à cette rubrique.

Exception : le n° 43 de juin 1998 publie des regards croisés sur le trafic aérien et les nuisances sonores associées, sujet sensible dans le secteur et à Auzeville.

Autre exception notoire mais plus fumeuse que fameuse, le forum du n° 25 ouvrait (et tentait de clore) la question de la place d'articles concernant la paroisse dans la publication municipale (donc laïque).

Dans une indifférence générale, la page régulière d'informations paroissiales des numéros suivants suscita courriers et interventions en Mairie, émanant de quelques laïcistes stricts.

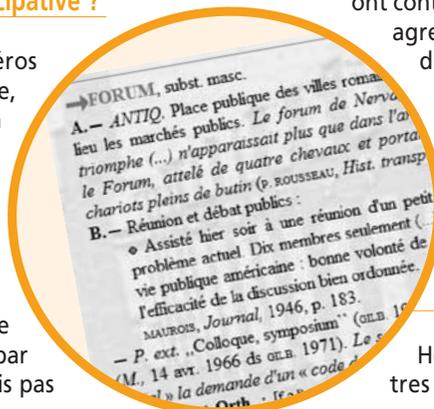
Début 98, dans cette même indifférence, les points de vue entre le comité de rédaction et ce groupe étaient à nouveau dans les colonnes de la Lettre, juxtaposition d'avis arrêtés, sans confrontation d'idées ni écoute (Où est le forum ?).

Sporadiquement, les mêmes défenseurs de la laïcité ont continué à défendre cette valeur qu'ils sentent agressée, générant parfois (octobre 2004) un droit de réponse.

En février 2005, le comité de rédaction de la Lettre décide d'arrêter de publier tout avis sur le thème : c'est un pire exemple d'échec de démocratie participative.

### ■ Tribune libre ou courrier des lecteurs

Heureusement, pendant cette période d'autres thèmes ont été abordés dans le forum,



incluant des critiques de l'action municipale jusque et y compris sur des sujets délicats, dans ce qui a souvent été une tribune libre. Diverses contributions ont continué à peupler les colonnes de la rubrique mais force est de constater qu'elles font plus courrier des lecteurs que forum.

Les difficultés à faire fonctionner cette rubrique avaient été bien identifiées et analysées ; en 2006, un nouveau fonctionnement du comité de rédaction est proposé, permettant en cas de besoin de pointer une anomalie et d'indiquer des pistes pour la correction.

Il a induit des lourdeurs supplémentaires, sans permettre d'attirer de nouveaux contributeurs ou de faire émerger de nouveaux thèmes.

Il a par contre permis à certains (en période pré-électorale) d'évoquer un contrôle du contenu, une limitation des possibilités d'expression, ce que les n° 72 et 73 ont contredit).

### ■ 2008 New Forum

En 2008, pour la nouvelle équipe municipale, un constat de carence a conduit à développer une nouvelle stratégie pour le forum.

Fini les sujets de société trop généraux qui, bien qu'intéressants, ne trouvent pas d'épanouissement dans le magazine : le lectorat limité à la collectivité villageoise, n'attend pas la parution de la Lettre pour nourrir sa réflexion sur ces thèmes.

Par contre, bienvenue à tout thème général ou particulier qui sera vu pour ou au travers de son impact communal et sa dimension locale et bienvenue à la confrontation d'opinion : sur un sujet annoncé, recueil d'opinion, mise en perspective, débat.

Premier essai : la mise en service du deuxième groupe scolaire en septembre 2009 pose la question de la répartition des enfants, celui de la carte scolaire.

Sujet prenant pour les parents, éventuellement préoccupant, les enseignants connaissent...

Il faut constater que pour faire pendant à une contribution spontanée, il a fallu insister pour en obtenir deux autres.

Deuxième essai : deux sujets au choix, la gestion des déchets dans la protection de l'environnement et logement, déplacement : les enjeux communaux de l'aménagement urbain à l'échelle de l'agglomération.

Tous deux concernent, sur des plans différents, notre environnement direct et nos comportements dans un

futur immédiat. Au jour du bouclage pas de contribution.

### ■ Et maintenant ?

L'équipe de rédaction a donc le regret de vous informer du risque imminent de mise en vacances de la rubrique « Forum » de la Lettre d'Auzeville.

20 ans d'expérience intéressante ont clairement montré que les habitants de notre commune ne souffrent d'aucun manque en matière de possibilité d'expression. Les dernières tentatives pour améliorer l'adéquation entre les auteurs et les lecteurs indiquent que les préoccupations sont gérées autrement (et mieux ?) que par l'interpellation des autres Auzevillois.

Cette conclusion abrupte et par trop cynique pourrait-elle susciter des contributions au forum du prochain numéro ? A moins que, forum ou tribune, l'ultime proposition en encadré ne vous interpelle.

Si la rubrique doit être suspendue, nous veillerons à ce qu'elle ne soit qu'en vacances et à la moindre sollicitation utile, nous la rappellerons.

### ■ Le prolongement de la ligne B du métro

Depuis plusieurs mois, le débat loco-régional dans le Sud-Est Toulousain concerne la poursuite des études du prolongement de la ligne B jusqu'à Labège pour desservir les zones d'activité du parc technologique du canal et d'Innopole.

Au-delà, par une réorganisation du système de transport de l'ordre de celle effectuée sur la 813, cette prolongation permettra d'améliorer l'offre de transport pour améliorer la desserte de Labège village, et d'Escalquens ?

Le débat est posé en termes économiques et politiques par les élus du secteur mais qu'en pensent les usagers, qu'en pensez-vous ?

Vous êtes piéton, cycliste, usager des transports ou encore automobiliste (nul n'est parfait), votre avis est intéressant.

**Pour les élus de l'équipe de rédaction,  
Y. LAMBOEUF**

<sup>1</sup> Les rubriques de La Lettre, c'est comme les 3 mousquetaires qui étaient 4. Et l'histoire déjà longue de La Lettre peut autoriser ce titre à la A. Dumas.





# La Cité des Sciences Vertes d'Auzeville - 1968 - 2008

fête 40 ans dédiés à la formation aux métiers de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire, de l'Environnement et des Services en milieu rural et périurbain

Le 11 octobre 2008, Patrick Mignon, Directeur de l'EPLA (établissement public local d'enseignement agricole), accueillait les responsables professionnels et politiques, les représentants du monde rural, scientifique et de la société civile pour commémorer les 40 ans de l'établissement. Ils ont inauguré le nouveau gymnase, et les nouvelles installations de l'exploitation agricole : un atelier de mécanique et une salle de transformation du miel.



Il y a 40 ans, Daniel Brisebois, ancien Ingénieur Général d'Agronomie de Haute-Garonne et actif militant de la transformation des campagnes toulousaines, réussissait à obtenir l'implantation des établissements d'enseignements du Ministère de l'Agriculture (Lycée agricole et ENFA) et du campus de l'INRA à Auzeville.

L'agriculture et l'agroalimentaire sont le 2<sup>e</sup> secteur économique de Midi Pyrénées, derrière l'Aéronautique.

10 000 jeunes se tournent tous les ans vers les filières agricoles qui sont en pleine évolution et qui recrutent.

Les formations proposées vont de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur (BTS, classes préparatoires), de la formation initiale à la formation pour adultes, en passant par la formation continue et l'apprentissage.

Depuis 10 à 15 ans, le lycée a changé : d'abord avec l'urbanisation croissante autour du lycée, puis avec la volonté forte de Madame Molesin de l'orientation vers des formations scientifiques et générales supérieures. Mais également avec la provenance des étudiants : aujourd'hui moins de 15 % d'entre eux sont fils d'agriculteurs.





Des **Laboratoires** bien équipés, un **Centre de Documentation et d'information**, un **laboratoire de langues**, des **salles d'informatique**, etc... sont les outils donnés à un lycée tourné vers l'avenir.

**L'Exploitation Agricole** du lycée revient sur le devant de la scène pédagogique.

Une des spécialités de l'exploitation est l'Apiculture : 330 ruches produisent 4 tonnes de miel par an.

Un atelier Avicole d'élevage de poulets fermiers élevés en plein air produit 2 000 poulets par an.

Un atelier de maraîchage en agriculture biologique a vu le jour récemment et intéresse les élèves de seconde générale dans le cadre de l'information agricole.

Depuis l'an dernier, une boutique permet la vente directe des produits de l'exploitation.

Ainsi on retrouve la zootechnie, discipline inexistante au départ.

La transformation des produits et leur commercialisation ont également fait leur apparition. L'exploitation est un laboratoire d'expérimentation qui permet aussi d'étudier la rentabilité d'une petite exploitation.



**Le développement durable** est une des priorités du Conseil Régional. Très concerné par cette dynamique, la Cité des Sciences Vertes a intégré la dimension environnementale dans ses projets pédagogiques ainsi que dans ses habitudes de fonctionnement.

**La Recherche et le Développement** fait aussi partie de l'enseignement du Lycée grâce à la proximité des Centres de recherches agronomiques.

S'appuyant sur une dizaine d'années d'expérience en production apicole, le CESAM (Centre d'expérimentation et de sélection apicole), avec l'aide de l'INRA et de l'ADAM (Association pour le développement de l'apiculture), s'est donné pour but d'améliorer la génétique de l'abeille.

**La Coopération internationale** est une des missions fixées aux établissements agricoles par le Ministère de l'Agriculture.

Des échanges professionnels entre enseignants français, espagnols, et irlandais, organiser une coopération entre des écoles d'agriculture du Maroc, de la Slovénie, mettre en place un réseau d'entreprises irlandaises susceptibles d'accueillir des stagiaires : les projets et les actions à mener ne manquent pas.

### ■ Petit Rappel Historique

- **1968** - ouverture de l'établissement d'enseignement agricole de TOULOUSE-Auzeville, constitué de deux structures différentes, dispensant exclusivement des formations initiales :

- un lycée mixte émanation du lycée agricole d'Ondes (celui-ci devenant un collège agricole masculin),

- un collège agricole féminin. L'établissement est situé sur un complexe comprenant également l'École Nationale Féminine d'Agronomie formant des professeurs de collège agricole et qui deviendra l'actuelle École Nationale de Formation Agronomique.

- **1984** - les lois de décentralisation le transforment en « *Établissement Public Local d'Enseignement Agricole* » (EPLA) et lui confèrent 4 missions :

- assurer une formation technologique et scientifique initiale (scolaire et par apprentissage) conduisant à des qualifications professionnelles ou des spécialisations,

- assurer une formation professionnelle continue permettant d'acquérir, de compléter, d'élargir, de diversifier, de modifier une qualification ou spécialisation.

- participer à l'animation du milieu rural,

- contribuer à la liaison entre activités de développement, d'expérimentation, de recherche agricole et para agricole, et participer à la coopération internationale.

Ceci se traduit, sur le site d'Auzeville, par l'installation d'un CFPPA et d'un CFAAH (Centre de Formation d'Apprentis Agricole et Horticole).

- **1996** - par son projet "structures" le lycée s'oriente résolument vers un Lycée d'Enseignement Général et Technologique avec :

- le transfert de la filière professionnelle BEPA - Baccalauréat Professionnel Travaux Paysagers sur le LEGTA d'Ondes,

- le renforcement des formations supérieures.

- **1999** - la Loi d'Orientation complète les missions définies en 1984. La formation générale s'ajoute aux formations technologiques et professionnelles initiale et continue.

- **2000** - partenariat avec l'Éducation Nationale et accueil des classes préparatoires "Technologie Biologique" du Lycée Ozenne de Toulouse.

(Suite page 26)

(Suite de la page 25)

- **2002** - ouverture de la Résidence Borde Grande (250 logements étudiants gérés par le CROUS). Accueil des classes préparatoires BCPST\*-VETO 1 et 2 du Lycée Ozanne (\**Biologie, Chimie, Physique et Sciences de la Terre*).

## ■ Carte d'Identité du Complexe agricole

- **Situation** : Complexe agricole unique, la « *Cité des sciences vertes d'Auzeville* » est située à 10 km du centre de Toulouse, en zone périurbaine du sud-est de la banlieue Toulousaine. Y sont présents le LEGTPA (Lycée d'Enseignement Général, Technologique et Professionnel Agricole), le CFA (Centre de Formation des Apprentis) et un CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole). D'autres pôles de formation complètent ce complexe avec les antennes d'insertion délocalisées du CFPPA d'Auzeville à Caraman, Revel, Villefranche de Lauragais et le CFPPA d'Auterive.



- **Formations** : De l'enseignement secondaire (seconde générale et technologique) jusqu'à l'enseignement supérieur (BTS, classes préparatoires aux concours d'entrée aux écoles d'ingénieurs et de vétérinaires...), plusieurs cursus sont proposés, de la formation initiale à la formation pour adultes, en passant par la formation continue et l'apprentissage.

Tous publics et niveaux confondus, l'établissement offre des formations dans 5 domaines : Production, Transformation, Aménagement, Commercialisation et Services. A majorité professionnelle, celles-ci apportent un contact avec le monde du travail par le biais des stages réalisés en entreprises par les élèves et les apprentis. Ces entreprises permettent aux élèves d'acquérir une expérience enrichissante et de leur assurer une bonne insertion professionnelle et sociale.

1 200 élèves et étudiants sont, chaque année, formés dans les différents pôles de l'Établissement et encadrés par 250 personnes.

L'exploitation agricole de 40 ha située au cœur du complexe constitue un lieu exceptionnel d'apprentissage professionnel, d'expérimentation et de développement.

## • Résultats 2008 :

- Un taux moyen de réussite, toutes formations confondues, de 92 %, avec : Études secondaires : moyenne de 94,5 % de réussite. BTS : 91,3 %.

## - Environnement géographique :

indissociable de la constitution de l'Agrobiopole d'Auzeville\*, l'établissement est au cœur d'un ensemble majeur d'organismes professionnels, d'entreprises, de laboratoires et d'établissements de formation du secteur agricole, agroalimentaire et bio-industriel. Le Centre Hospitalier Régional de Rangueil, l'Université des Sciences Paul Sabatier viennent confirmer la situation idéale.

\*L'Agrobiopole d'Auzeville est une des 3 zones du « Technopole Toulouse Sud-Est », avec l'Innopolis de Labège et le Parc Technologique du Canal de Ramonville/Saint-Agne. Ce Technopole est coordonné par le Sicoval.

## ■ Présentation de l'Exploitation Agricole

- **Superficie totale** : 80 ha dont :

35 ha Grandes Cultures :

- Cultures non irriguées : tournesol, blé dur, blé tendre, colza,

- Cultures irriguées : soja, maïs.

15 ha en Cultures biologiques : soja, tournesol, blé, pommes de terre, fèves.

25 ha loués à l'INRA.

5 000 m<sup>2</sup> de maraîchage.

- **Production apicole** - (330 ruches) :

40 % de la production transformés sur place :

fabrication d'Hydromel sur place.

Fabrication à façon de pain d'épices,

de nougat et de bonbons.

- **Production avicole** - (2000 poulets/an) :

- Poulets fermiers élevés en plein air,

- Poulets alimentés principalement avec les céréales produites sur l'exploitation.

- **Magasin fermier** :

- Commercialisation des produits apicoles, avicoles et maraîchers de l'exploitation,

- Vente des productions d'autres lycées agricoles régionaux.

*Textes et Photos fournis par l'EPLA  
(Etablissement public Local d'Enseignement Agricole)  
et "Le Trait d'Union Paysan" (Sébastien Garcia)*



# Au Lycée Agricole de Toulouse-Auzeville

15<sup>e</sup> Anniversaire du BTSA ANABIOTEC (Analyses Agricoles Biologiques et Biotechnologiques)  
le 24 janvier 2009

Voilà déjà 15 ans que le BTSA ANABIOTEC existe (mis en place par M<sup>me</sup> MOLESIN, proviseur précédente du Lycée).

**A** raison de 30 diplômés par an (99 % de réussite au diplôme), on ne compte pas moins de 450 techniciens diplômés depuis sa création parmi lesquels 25 % ont poursuivi leurs études vers les écoles vétérinaires et d'ingénieurs. Muni de ce diplôme, nos étudiants s'insèrent rapidement dans la vie professionnelle.

### Le secteur agricole les reçoit :

- en matière agronomique : agroressources, agrosystèmes, lutte biologique, pathologie,
- en matière alimentaire : qualité des aliments, apports nutritifs,
- sur le plan industriel : laiterie, et agroalimentaire dans son ensemble,
- sur le plan environnemental: qualité de l'eau, de l'air, analyse des sols...

Bon vent aux futurs diplômés !

Des emplois les attendent comme responsables d'analyses et de contrôles, chercheurs en « *recherche et développement* » et « *recherche appliquée* » dans des domaines variés.

Pierrette Villardry



## Apprentis :

# Rencontres conviviales

Florent Ben-aomar, Nicolas Amouroux et Houen Joan, élèves du CFAAH d'Auzeville en classe BEPA travaux paysagers interviennent à la maison de retraite « *les jardins d'Oly* » d'Auzeville.

C'est dans le cadre d'un projet de communication que l'idée est venue à ces apprentis, d'aller offrir des moments d'échanges chaleureux auprès des résidents de la maison de retraite.

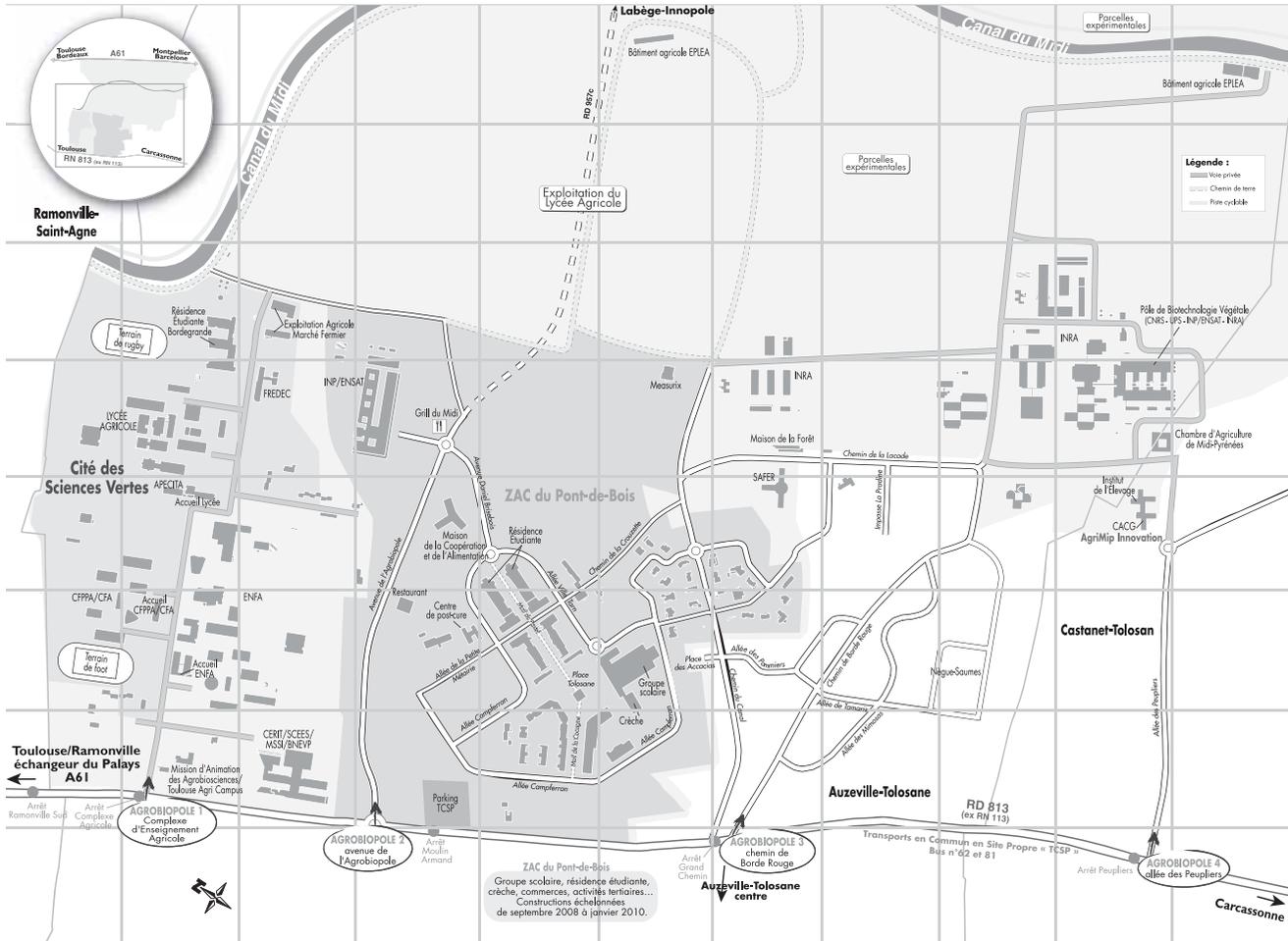
Des séances d'animation tels que loto, bal, jeux, concours cuisine, photo, ont été préparées.

L'ambiance est au rendez-vous et ces jeunes sont désormais attendus avec le sourire.





# L'Agrobiopole



## Le pôle de compétitivité AgriMip Innovation



*L'agriculture est l'une des forces vives de Midi-Pyrénées. La plus vaste région de France réunit un taux d'actifs agricoles deux fois supérieur à la moyenne nationale et un espace rural occupant 80 % de son territoire.*

**M**idi-Pyrénées dispose à la fois d'une grande gamme d'agroressources et aussi de compétences scientifiques et technologiques sur les process.

Le débat fait rage entre producteurs et distributeurs qui se renvoient la responsabilité de la hausse des prix, en particulier des produits alimentaires.

« *L'innovation est le seul moyen de préserver les marges, alors que, si un produit n'évolue plus, il se banalise et les marges fondent* » (Alain Chatillon, président d'AgriMip Innovation).

L'objectif est de créer une synergie entre les différents acteurs de la chaîne agroalimentaire (grands groupes, PME innovantes, exploitants agricoles, établissements de formation et de recherche,...).

De nombreux projets ont déjà vu le jour ou sont en cours d'élaboration.

AgriMip Innovation s'appuie sur un vaste réseau de partenaires. Soutenu par la Région Midi-Pyrénées et l'Etat, le Pôle de Compétitivité travaille avec les acteurs du développement local, collectivités territoriales et les entreprises.

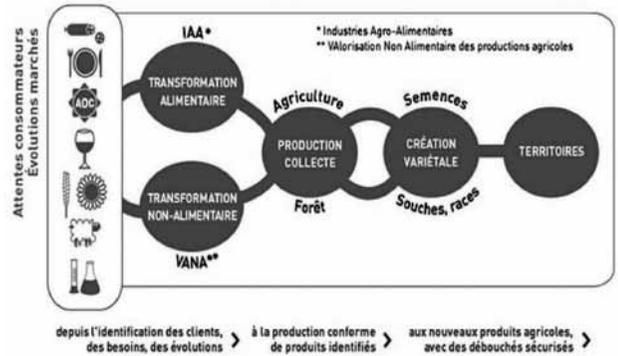
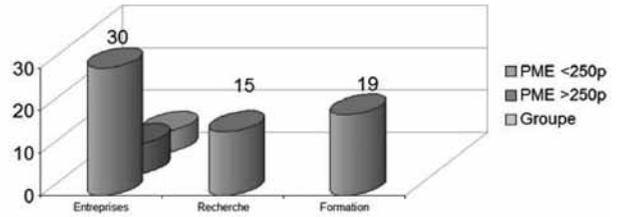
AgriMip Innovation est implanté sur l'Agrobiopole à la limite entre Castanet et Auzesville.

Le Sicoval apporte une contribution financière (100 000 € en 2009) à AgriMip Innovation qui crée une dynamique dans le tissu agricole et agroalimentaire régional.

Pierrette Villardry

www.agrimip-innovation.fr  
 Pôle de compétitivité agricole  
 et agro-industriel de Midi-Pyrénées  
 Campus INRA - Chemin de Borde Rouge  
 BP 82 283 - 31326 CASTANET-TOLOSAN Cedex  
 05 61 32 13 60 - contact@agrimip.fr

Répartition des 75 acteurs dans les projets



# Le Tremplin : agir ensemble pour l'emploi solidaire

En 1991, le TREMPLIN c'était 5 760 heures de travail, 73 salariés et 43 clients. En 2007, le TREMPLIN c'est 113 700 heures de travail, 530 salariés et 1434 clients. 11 collectivités ont embauché 17 salariés du TREMPLIN. 161 salariés ont accédé à de l'emploi stable et durable ou de la formation.

Le TREMPLIN est une association qui favorise l'accès à un emploi durable par le biais de missions de travail auprès de particuliers, d'entreprises, d'associations, de collectivités, de syndic de co-propriété...

Son équipe répartie dans 7 antennes (Castanet Tolosan, Labège, Launaguet, L'Union, Montgiscard, Ramonville, Saint-Orens) accueille, évalue, forme, accompagne, mobilise ses demandeurs d'emploi.

Les missions de travail proposées s'étendent à des nettoyages de locaux, des entretiens d'espaces verts, des manutentions, des aides en cuisine, du service, de l'accueil secrétariat... ainsi que du ménage et du repassage, du jardinage, de l'assistance informatique, de la garde d'enfants de plus de 3 ans...

Un simple coup de fil suffit au client pour engager une mission. Celle-ci peut être interrompue à tout

moment. Le TREMPLIN reste employeur et se charge de toutes les formalités administratives. Les particuliers bénéficient d'une réduction fiscale de 50 %.

L'association souhaite partager son expérience et élargir ses activités avec les demandeurs d'emploi et les collectivités locales, entreprises, associations et particuliers.

Pour un emploi solidaire, agissons ensemble !



Contact Association LE TREMPLIN : 05 61 81 90 41  
 Résidence les Ormes Bat A - 31320 Castanet Tolosan  
 tremplincastanet@wanadoo.fr

# L'Union européenne dans le monde

*Les interventions internationales de l'UE ...*  
(suite et sans fin). Et maintenant le Moyen-Orient et l'arrivée du Président Barack Obama aux ETATS-UNIS.

## ■ Le Moyen-Orient

Le conflit Hamas -Israël a pour objectif le contrôle de la bande de Gaza. Après six mois de trêve les deux belligérants ont repris les armes.

A la veille de Noël le Hamas revendique des tirs de roquettes et de mortiers depuis Gaza sur Israël. Tsahal l'armée israélienne déclenche des attaques aériennes massives sur Gaza contre des installations du Hamas faisant des centaines de morts et de blessés.

Pendant ce temps des personnalités, Nicolas Sarkozy, Barack Obama président américain élu, Ban Ki-moon secrétaire général de l'ONU, Javier Solana représentant de l'UE pour la politique étrangère, appellent à un cessez le feu immédiat pour renouveler la trêve.

Mais Ismail Haniyeh, le chef du gouvernement du Hamas a déclaré « *Nous n'abdiquons pas et ne renoncerons pas même si les Israéliens doivent anéantir la bande de Gaza et tuer des milliers de Palestiniens* ». Côté israélien on rappelle les réservistes et déclenche l'offensive terrestre.

Simultanément Israël et le Hamas ont rejeté la résolution du cessez-le-feu du Conseil de sécurité de l'ONU.

### Et le Hamas ?

Ce mouvement islamiste palestinien a gagné les législatives de 2006 et est devenu incontournable dans les négociations.

Les accords d'Oslo de 1993 ont créé une autorité palestinienne présidée par Mahmoud Abbas avec un territoire composé de la bande de Gaza et d'une partie de la Cisjordanie.

Le Hamas a chassé Mahmoud Abbas et ses forces fidèles le FATAH.

L'autorité palestinienne s'est alors réfugiée en Cisjordanie.

Le Hamas est fermement opposé aux accords d'Oslo.

Il est favorable à un Etat islamique sur l'ensemble de la Palestine historique englobant aussi Israël dont il réclame la destruction.

### Et Israël ?

Les anciens se souviennent de la dernière guerre mondiale. Les Juifs ont été massacrés par Hitler par millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui ont perdu leur vie dans cet holocauste. Après la guerre le bateau Exodus qui transportait ce malheureux peuple errant de port en port pour trouver un territoire pour s'établir. Il a trouvé sa terre promise en Palestine et y a

fondé l'Etat d'Israël, après une longue guerre meurtrière.

Les deux antagonistes Hamas et Israël ont besoin d'aides et de conciliateurs ; l'Europe est là avec la France.

Les Français et Allemands se sont déjà réconciliés après tant d'années de malheurs dans le passé. Suivent les Serbes et Kosovars en cours de réconciliation grâce à l'Europe.

Et on pense à la célèbre pensée de Mao zedong, le libérateur de la Chine " *Toutes les guerres finissent par des négociations, il faut commencer par négocier*".

## ■ L'arrivée du Président des Etats-Unis Barack Obama

Tous les yeux sont tournés vers lui et le monde entier attend des résultats.

Sans tarder Obama a pris des décisions rapides : fermeture de la prison de Guantanamo, une zone de non droit, interdiction de la torture, application des conventions de Genève pour tous les détenus emprisonnés par les Etats-Unis, suppression des prisons secrètes du CIA à l'étranger...

Relance de la diplomatie des Etats-Unis au Proche-Orient au profit du conflit Palestine-Israël où l'Europe a tenté d'occuper le terrain sous l'impulsion de Nicolas Sarkozy.

L'action concertée Sarkozy-Obama pourrait, nous l'espérons, terminer ce conflit en garantissant les intérêts respectifs des deux protagonistes.

Urgent aussi, Obama a demandé aux parlementaires d'accorder rapidement les 800 milliards de dollars pour relancer l'économie de son pays. La crise financière, la récession, le chômage... ne l'attendent pas.

## ■ Les autres dossiers urgents

Solidarité, social, santé, un pays en guerre en Irak et Afghanistan, le défi climatique...

**En conclusion:** L'UE grandit de jour en jour. Nombre de pays désirent y adhérer. C'est la renaissance de l'Europe qui devient une puissance mondiale de paix.

25 Janvier 2009  
Tho KHA-VANG

### Consulter :

\* NLA N° 72 L'Europe, la France et le monde (page 24)

\*\* NLA N° 73 La revue de l'Europe (page 37)

\*\*\* NLA N° 74 Le président européen à mi-mandat (page 34)

# État civil de mai à octobre 2008

## ■ NAISSANCES

- Elise, Marie, Léonie, SANCHEZ 19 juin
- Amandine, Jacqueline, Monique, FULLANA 11 août
- Alexis, Quentin, MAUDUYT DE LA GREVE-AMIEL (Fils de notre ami et collègue Xavier) 17 septembre



## ■ MARIAGE

Crisanta VILLAPANDO et Stéphane DANNELONGUE 20 décembre

## ■ DECES

- Andrée FOURASTE veuve VIE (83 ans) 24 octobre
- Estelle MORIN (26 ans) 4 novembre
- Josiane VILLARD épouse LAGARRIGUE (76 ans) 4 novembre
- Rose BERNARDONI veuve GALY (98 ans) 13 novembre
- Lisa SOBOL veuve BARBIER (96 ans) 22 novembre
- Raymonde FROMION veuve MAUCOURANT (92 ans) 5 décembre
- Xavier GRANGER (82 ans) 8 décembre
- Eliane ELZY veuve JURAS (90 ans) 22 décembre
- Jean BREILH (72 ans) 26 décembre
- Louis LECLERC (79 ans) 27 décembre
- Marie FERRAND épouse VALOVIC (83 ans) 27 décembre
- Jean SARTOR (89 ans) 17 janvier
- Antoine CASIMIRO (51 ans) 19 janvier
- Yvette AURIAC épouse LAURENT (78 ans) 26 janvier

Le décès subit de **Josiane Lagarrigue** a laissé un grand vide autour d'elle. Elle avait participé avec ardeur durant presque trente ans à la vie associative de la commune. Elle a été Trésorière du Foyer Rural, adhérente active à la Rando Montagne, responsable de la Chorale durant de nombreuses années, créatrice et responsable de la section Yoga, âme de la Bibliothèque jusqu'à ses derniers jours.

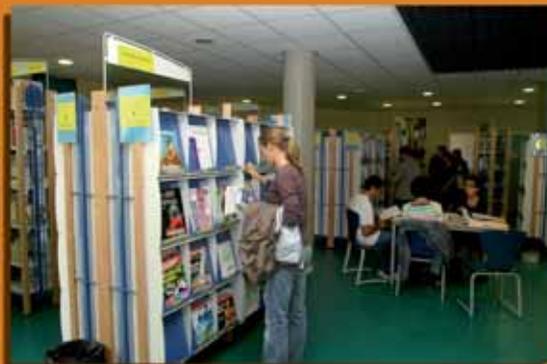
Nous nous associons à vos joies et à vos peines.



## Pharmacies de garde

Mars	Avril	Mai	Juin
1 <sup>er</sup> Lepargneur	5 Martineau	1 <sup>er</sup> & 3 Occitanie	1 <sup>er</sup> Sperte
8 Buisson	12 & 13 Lauragais	8 & 10 Dubois / Réveillon	7 Tolosane
15 Rabeaudière	19 Sperte	17 Lepargneur	14 Collège
22 Tolosane	26 Popineau / Vergne	21 & 24 Buisson	21 Martineau
22 Collège		31 Sperte	28 Lauragais

Buisson	Place P. Picasso	Ramonville	05 61 73 40 30
Collège (Fedou)	5, Pl. C. Isaure	Castanet	05 61 27 86 53
Dubois / Réveillon	31, Ch. de l'Eglise	Auzeville	05 61 73 46 92
Lauragais (Guichou, Limousy, Marrakchi)	24, Av. du Lauragais	Castanet	05 61 27 75 85
Lepargneur	7, Av. d'Occitanie	Pechabou	05 34 66 29 01
Martineau	Rd-Point S. Allende	Ramonville	05 61 75 92 56
Occitanie (Babouchian)	5, Av. d'Occitanie	Ramonville	05 61 73 22 82
Popineau / Vergne	7, Av. de Toulouse	Castanet	05 61 27 77 69
Rabeaudière (Etesse)	14, Bd des genêts	Castanet	05 62 19 11 60
Sperte	68, Av. Tolosane	Ramonville	05 61 73 31 57
Tolosane (Chabreron, Carpentier, Fabre)	20, Av. de Toulouse	Ramonville	05 61 73 20 71



*La Cité des Sciences Vertes d'Auzeville - 1968 - 2008*  
**40 ans dédiés à la formation aux métiers de l'Agriculture,  
de l'Agroalimentaire, de l'Environnement et des  
Services en milieu rural et périurbain**

